

414

MAI
2021
3,50 €

LA CHRONIQUE
D'AMNESTY INTERNATIONAL



FRANCE/ALGÉRIE

ESSAIS NUCLÉAIRES

UN SECRET BIEN ENFOUI

Depuis 60 ans, la France refuse
d'assumer les conséquences sanitaires
et environnementales des essais
nucléaires au Sahara.



- 04 L'INVITÉE
Justine Augier
- 08 ACTUALITÉS
- 14 DOSSIER
- 26 PERSPECTIVE
Disparition programmée
- 27 RÉCIT
Passage à témoin
- 30 REPORTAGE
France/Algérie
Essais nucléaires :
un secret bien enfoui
- 39 ÉCLAIRAGE
France
L'homme de fer
- 40 DÉBAT
Vaccination,
la polémique fait rage
- 42 CULTURE
Lyna Khoudri
Tout feu tout flamme
- 50 HISTOIRE
Amnistie 1961 :
La conspiration de l'espoir

Pour vous abonner
à *La Chronique*,
rendez-vous p. 47
ou sur le site :
[amnesty.fr/la-chronique](https://www.amnesty.fr/la-chronique)



FRANCE / ALGÉRIE ESSAIS NUCLÉAIRES : UN SECRET BIEN ENFOUI 30

Les habitants du Sahara algérien témoignent des retombées catastrophiques des essais nucléaires menés il y a soixante ans par la France. Encore aujourd'hui, ils en subissent les conséquences sanitaires et environnementales.



DOSSIER 14
Moyen-Orient
Domestiques prises au piège
Dans plusieurs pays du Golfe, mais aussi au Liban, les employées de maison d'origine étrangère sont réduites à un quasi-esclavage... en toute légalité. Même si le système de la *kafala* est assoupli, la réalité n'a guère changé pour elles.

L'INVITÉE 04 Justine Augier

L'écrivaine fait revivre l'événement déclencheur du soulèvement syrien, l'inscription d'un slogan, peint par des enfants, sur un mur de la ville de Deraa.



© Jean-Luc Bertini

UNE FEMME DE CONVICTION À LA TÊTE D'AMNESTY INTERNATIONAL

CÉCILE COUDRIOU
Présidente d'Amnesty International France



C'est une première dans l'histoire d'Amnesty International : une Française est nommée au poste de Secrétaire général. Agnès Callamard a pris ses fonctions le 29 mars 2021 après cinq années passées au Conseil des droits de l'homme des Nations unies en tant que rapporteure spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Elle arrive auréolée d'une longue carrière qui a fait d'elle une experte mondialement reconnue des droits humains. Avant sa mission à l'Onu, elle avait défendu, avec la même pugnacité, la liberté d'expression, notamment avec l'association Article 19, ainsi que les droits des femmes et des réfugiés.

Avant qu'elle ne rejoigne le Secrétariat International à Londres, j'ai eu l'honneur de la rencontrer à l'occasion de sa venue à Paris pour la sortie de notre *Rapport annuel*. Notre entretien, chaleureux, a confirmé la réputation qui la précédait. Agnès Callamard est une femme de conviction, qui n'a pas froid aux yeux face aux puissants et ne perd pas sa liberté de parole malgré les menaces dont elle a fait l'objet. Elle l'a prouvé, à nouveau en juin 2019, en mettant en cause le prince héritier saoudien dans son rapport onusien sur l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi.

Agnès Callamard connaît bien Amnesty International, pour y avoir occupé entre 1998 et 2001 le poste de cheffe de cabinet auprès du Secrétaire général, le Sénégalais Pierre Sané.

Et si elle a souhaité revenir parmi nous, c'est parce qu'elle est convaincue du pouvoir d'influence de la plus grande organisation de défense des droits humains. Elle est bien consciente que notre mouvement a beaucoup évolué depuis vingt ans, à la fois en raison de l'élargissement de notre mission et de l'implantation de bureaux dans toutes les régions du monde. Agnès a donc l'intention de beaucoup écouter et d'apprendre des autres. Nous en sommes ravis, car nous avons bien des idées à partager à propos de la nouvelle stratégie mondiale qui se prépare.

Nul doute que la nouvelle dirigeante de notre mouvement portera avec cœur cette stratégie qui fait la part belle aux combats historiques, comme la défense de la liberté d'expression et de réunion ainsi que la protection des défenseurs des droits humains persécutés. Agnès approuve également le choix de faire une priorité de l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels et de la lutte contre les discriminations fondées sur le genre ou sur l'appartenance à des minorités. Enfin, à cela s'ajouteront les questions environnementales et climatiques et la montée en puissance des technologies numériques dont elle est convaincue, comme nous, qu'elles ont un impact majeur sur les droits humains.

Souhaitons donc bon vent à notre nouvelle capitaine pour mener à bien notre mission, portée par notre énergie collective !

— Le 21 avril 2021



Chaque mois, une personnalité s'empare d'une histoire qui lui tient à cœur. Avec son regard, sa sensibilité, elle nous livre un récit. Écrivaine, Justine Augier vient de publier le portrait de Yassin al-Haj Saleh, grand intellectuel syrien exilé à Berlin. Pour *La Chronique*, elle fait revivre l'événement déclencheur du soulèvement syrien, l'inscription d'un slogan peint par des enfants, sur un mur de la ville de Deraa. Il y a dix ans.

L'INVITÉE

Justine Augier
Écrivaine

¹ L'histoire s'est déroulée à Deraa, ville du sud syrien proche des frontières libanaise, jordanienne et israélienne, une proximité qui semble la placer déjà au centre de la carte. La ville est plutôt prospère, largement sunnite et loyale au régime des Assad qui, en 2011, règne depuis déjà quarante ans sur le pays, exerce sa terreur dans la stabilité, prive son peuple de parole et d'histoire, se dit éternel et massacre quand il le faut, entretient en chacun une peur puissante, qui gèle les désirs de liberté.

⁵ L'histoire a lieu le 16 février 2011, Ben Ali, le Tunisien, a démissionné depuis un mois, Moubarak, l'Égyptien quelques jours plus tôt, et le soulèvement est en cours au Yémen, au Bahreïn, en Libye. Personne ne peut alors imaginer que cette vague de soulèvements va se propager en Syrie, où le régime est plus tenace et plus écrasant.

¹⁰ L'histoire a lieu la nuit, elle met en scène quelques jeunes garçons, onze, ou bien quatorze. Ils ont entre 10 et 16 ans, ou bien entre 15 et 20; les versions divergent légèrement. On les imagine, dans leur corps encore un peu maladroit et fin mais fort déjà, la pilosité naissante, ils chuchotent de leur voix encore instable, difficile à poser, étouffent peut-être quelques rires, se rendent le cœur battant devant le mur d'enceinte de leur école avec de la peinture, qui laissera une trace bien nette.

¹⁵ Quand ils s'expliquent au fil des années, tandis que des journalistes les retrouvent en mars, lorsque l'on célèbre le début de la révolution syrienne, ils affirment n'avoir voulu que s'amuser. D'autres assurent qu'ils étaient davantage engagés; on ne sait pas, et sans doute l'un n'empêche-t-il pas l'autre. Ce qui est certain, c'est que l'onde leur était parvenue, les slogans tunisiens et égyptiens, les mots déversés par les chaînes satellitaires, les mots murmurés par les adultes. La propagation avait lieu, parce que les mots trouvaient en chacun de quoi résonner, un désir à raviver.

²⁰ Sur le mur d'enceinte de l'école, ils écrivent trois phrases courtes, mais une seule s'inscrit dans les mémoires comme la phrase qui déclenche le reste. Probablement parce qu'elle était la plus singulière, la plus insolente, la plus prémonitoire. Une photo de la phrase sur le mur: un alef un peu trop bas, l'ampleur des lettres, pleines de cette volonté potache, pleines d'autres choses aussi, de leurs cœurs battants, de leur connaissance de l'adversaire, connaissance diffuse et effrayante, qui devrait les empêcher de faire ce geste. Mais ils bravent l'effroi, le transforment en autre chose et abattent le mur de la peur.

²⁵ *Ton tour arrive, docteur.* La rime qui fait aussi l'ingéniosité du geste se perd dans la traduction, mais on entend que les enfants, bravaches, s'adressent directement à Bachar al-Assad, ophtalmologue qui vivait à Londres avant d'être rappelé au pays quand son frère aîné, Bassel, que l'on préparait au pouvoir, depuis son plus jeune âge, est mort, en 1994, dans un accident de voiture. Aujourd'hui, c'est le fils aîné de Bachar que l'on prépare au pouvoir et il s'appelle Hafez, comme son grand-père.

³⁰ *Ijak el dor, ia doktor.* Sur le mur qui semble presque insolite: debout et d'une pièce, tranchant avec les images de ruines qui vont tout envahir, tout recouvrir.

³⁵ Trois enfants sont arrêtés. Sous la torture, ils prononcent les noms des copains et qui pourrait le leur reprocher? Le régime Assad a développé une pratique hors pair de la torture, et le père a fait appel à Aloïs Brunner¹ pour mettre en place certaines techniques, former les chefs des services de renseignement, les *mukhabarat*. George W. Bush aura recours à ce savoir-faire reconnu, envoyant en

⁴⁰ Syrie des prisonniers soupçonnés de terrorisme. Tous les enfants sont arrêtés, les rumeurs sur les châtiments qu'ils subissent se répandent dans la ville, de cette façon dont la rumeur se répand en Syrie, centrale, tant ce qui arrive relève du mystère. Plus encore quand ce qui arrive se passe dans les prisons du régime, ces trous noirs qui avalent de façon arbitraire et produisent un imaginaire tout-puissant, logé en chacun.

⁴⁵ La rumeur se propage, évoquant des châtiments sexuels, et les jeunes garçons ne reviennent pas.

L'INVITÉE



Un groupe de pères se rend dans les bureaux du responsable de la branche des *mukhabarat*, responsable de la captivité de leurs enfants, responsable qui est aussi cousin de Bachar al-Assad. Avoir à demander quelque chose à cet homme, lui montrer politesse et respect, déjà la démarche coûte.

Au cours de la rencontre, le cousin de Bachar al-Assad finit par prononcer une phrase, qu'on lira sous des formes et traductions légèrement différentes, mais ces variations n'abîment en rien la netteté de l'insulte. Ce qu'il dit, c'est que les pères devraient faire d'autres enfants à leur femme et que, s'ils n'y arrivent pas, ses hommes à lui les y aideront.

N'importe quel autre événement et n'importe quels autres mots auraient pu précipiter les choses. Peut-être. Mais ce sont bien dans ces phrases en miroir, celle des enfants et celle du mafieux criminel, que la révolution trouve son déclencheur. Jusqu'à cette phrase, quelques rassemblements ont eu lieu, à Damas notamment, sans rien entraîner. Ce sont ces mots-là qui se sont propagés et ont allumé le sentiment de révolte, la volonté d'en finir avec ce régime, les désirs irrésistibles de dignité, de justice et de liberté.

Ce sont deux phrases qui s'affrontent et encore à présent, tandis que tout s'est compliqué et que les combats menés en Syrie n'ont plus rien de binaire, plus rien de simple, il me semble que cet affrontement entre deux langues demeure, entre deux façons d'être au monde.

D'un côté, un pouvoir viril qui s'exerce sans jamais se remettre en question, plein de mépris pour ceux qu'il gouverne, incapable d'empathie et de pensée, incapable d'entretenir cette conversation entre soi et soi dans laquelle Hannah Arendt fait naître l'éthique. Arendt qui, à rebours, situe justement l'origine du mal dans cette incapacité à penser. Un pouvoir qui entend verrouiller le monde.

De l'autre, ce que Jean Genet appelait « *l'insolence rieuse* » des révolutionnaires. Celle de l'enfance, de l'indemne, des commencements, de qui croit au possible, de qui ne bride pas son imagination, se veut ingénieux pour ébranler ce qui pèse.

Après la phrase du cousin du dictateur, le soulèvement se fait irrépressible. Il y a un premier rassemblement timide le 15 mars, à Deraa, et c'est cette date que l'on célèbre chaque année, comme le premier jour de la révolution. Le vendredi qui suit, le 18 (140 ans, jour pour jour, après le début de la Commune), une manifestation plus vaste s'organise dans la ville et on raconte que des hélicoptères se sont posés dans le stade et que les habitants ont pensé que Bachar al-Assad

75

L'INVITÉE

Mouawiya Syasneh, l'un des jeunes ayant graffé, à Deraa en mars 2011, le slogan anti-Bachar : « *Ton tour arrive, docteur* ». Deraa, en Syrie, le 14 mars 2018.

© Ammar AL Ali / Anadolu Agency via AFP

venait s'excuser. Il y a là une naïveté magnifique, mais ce sont des hommes de l'unité antiterroriste qui en sont descendus.

Deux premiers morts parmi les manifestants, dont l'enterrement se transforme en nouvelle manifestation tandis que les enfants de Deraa sont libérés, que les parents les accueillent, les serrent dans leurs bras, découvrent les traces des sévices subis, coups, brûlures, ongles arrachés, et plus rien ne peut alors arrêter le mouvement qui se grise de sa propre audace, se nourrit du sentiment toujours renforcé de la dignité blessée et de la justice piétinée, de la violence à l'œuvre. Les garçons de Deraa sont devenus des hommes, certains ont quitté le pays, certains sont morts, certains sont restés dans leur ville, qui a été la proie de longs combats avant de finir par tomber à nouveau aux mains du régime. Interrogés par des journalistes, certains mentionnent le poids qui pèse sur leurs épaules, les remords qui viennent parfois les assaillir, comme s'ils portaient quelque part la responsabilité de tant de morts, de tant de destruction. Puissance et perversion du régime qui parvient à les faire penser de la sorte, à faire naître en eux ce sentiment de culpabilité. Éthique de qui sait se sentir coupable.

La destruction est la seule responsabilité du régime, de ses soutiens, de ses alliés objectifs, dont les groupes islamistes, qui avaient eux aussi intérêt à faire disparaître cette opposition aux aspirations démocratiques.

On ne peut nier la destruction, immense, systématique, acharnée, mais on ne peut nier non plus la beauté de ces commencements, qui ont ouvert un monde.

Arendt évoque les commencements comme des surgissements dans le réel, « *infiniment improbables* ». Elle tente de dire « *la conversion d'un monde insignifiant en un monde d'une grande beauté, qui est la beauté des acteurs agissant ensemble et se découvrant agissant ensemble dans un monde nouveau* ».

Écrits sur un mur dans des circonstances brumeuses, les mots des enfants ont mis à mal une pensée et un futur assiégés. Ils restent, dérangent cette alternative : *Assad ou on brûle le pays*, parce qu'ils continuent de vibrer. Comme dans toutes les légendes, au creux de la singularité se déploie l'universel, et les mots continuent de raconter pour les familles de Deraa, pour la Syrie et le monde, que l'imagination et l'enfance sont puissantes, qu'il faudrait revenir plus souvent à l'indemne en chacun de nous. Ces mots ont la netteté d'une flèche qui, après avoir ouvert une brèche immense, poursuit sa trajectoire, pour nous raconter que tout est possible.

105

Justine Augier

Par une espèce de miracle, L'exil de Yassin al-Haj Saleh, Actes Sud, 2021.

De l'ardeur. Histoire de Razan Zaitouneh, avocate syrienne, Actes Sud, 2017.
– Prix Renaudot de l'essai 2017

Les Idées noires, Actes Sud, coll. « Littérature française », 2015.

1 – Nazi d'origine autrichienne, cet ancien SS fut le bras droit d'Eichmann. Dans les années 1950, il se réfugia en Syrie. Il aurait ensuite participé à la mise en place du système répressif des Assad.

ACTUALITÉS

LE MOT DE LA RÉDAC

Triste constat

Cela n'est pas une surprise. À la lecture de nos pages, par nos actions, au travers du travail de plaidoyer des chercheurs, se dessinaient déjà, depuis des mois, les dommages collatéraux de la crise de la Covid-19 sur le respect des droits humains dans le monde. Le *Rapport annuel* d'Amnesty International 2020 confirme ce pressentiment, noir sur blanc. Fruit de recherches indépendantes et impartiales, il dresse, chaque année, la situation de ces droits dans 149 pays. Durant l'année écoulée, nul doute que la pandémie a aggravé la situation des plus précaires, révélé la fragilité des systèmes de santé. Mais au-delà des failles directement liées à l'épidémie, elle a également été l'instrument d'une répression accrue. Elle a servi d'excuses, aux autorités nigérianes comme philippines, pour faire usage de la force. Elle s'est dressée comme un écran de fumée, détournant l'attention internationale, oubliée des dix ans du conflit en Syrie, de l'internement en masse des Ouïghours en Chine. Elle a été instrumentalisée pour traquer les opposants, en particulier les journalistes, les citoyens, dénonçant l'aggravation de la situation sanitaire en Chine, en Russie et au Moyen-Orient. Mais l'épidémie, les confinements, les couvre-feux, n'ont pas pour autant éteint tout sentiment de révolte. Au Liban, à Hongkong, en Algérie, en Irak, au Chili, au Bélarus et aujourd'hui au Myanmar, les appels à davantage de liberté et d'équité se poursuivent, haut et fort. Plus que jamais, il est évident qu'un monde plus juste ne peut se construire sans un système multilatéral protecteur, sans renforcer les institutions internationales veillant au respect de nos droits.

VIRGINIE ROELS
Rédactrice en chef



Manifestations de joie des partisans de Laurent Gbagbo après son acquittement définitif, à Abidjan, le 31 mars 2021.

CÔTE D'IVOIRE

L'ancien président Gbagbo acquitté

« Les victimes des violences postélectorales de 2010-2011 en Côte d'Ivoire seront une nouvelle fois déçues, le tribunal n'ayant tenu personne responsable pour les crimes commis pendant cette période », a déploré Michèle Eken, chercheuse sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International, après l'acquittement définitif de l'ex-président de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, le 31 mars par la Cour pénale internationale (CPI). Ce dernier était accusé de crimes contre l'humanité suite à la mort de 3 000 personnes dans ces violences postélectorales. – C. C.

A L E R T E

MYANMAR

CANAL + ET LA JUNTE MILITAIRE : LIAISONS DANGEREUSES

Comme plusieurs autres entreprises françaises, le groupe Canal + reste au Myanmar coûte que coûte.

PAR
ÉMILIE LOPES

En 2018, lors de son lancement dans le pays par une holding implantée à Singapour, le groupe Canal + ne pouvait ignorer les dérives d'un régime qui venait de massacrer des milliers de Rohingyas. « Canal + envoie un message aux Birmans indiquant qu'il approuve la propagande infâme de l'armée et qu'il fait des affaires avec la junte », dénonce Justice For Myanmar. Le 4 mars dernier, l'ONG publiait un rapport

Depuis le 1^{er} février dernier, tous les regards se portent sur le Myanmar. Les images tournent sur nos écrans. Des militaires tirent sur des enfants, brûlent vifs des hommes, emprisonnent des milliers de personnes. Mais sur la chaîne de télévision nationale, MRTV, la propagande fait rage. Des bandeaux explicatifs assurent que ce sont les manifestants qui entraînent les violences. « La junte utilise les médias audiovisuels pour diffuser de fausses informations et terroriser la population », fustige Yadanar Maung, porte-parole de l'ONG Justice For Myanmar.

Si Facebook, ou encore YouTube, ont décidé de boycotter MRTV en bloquant sa diffusion, elle est toujours accessible sur le bouquet satellite de Canal +. « Nous n'avons pas la main sur la diffusion de la chaîne qui est assurée par MRTV. Nous sommes très inquiets de la situation sur place », se défend Manuel Rougeron, directeur général Asie-Pacifique du groupe. Et de poursuivre : « Dès le premier jour du coup d'État, nous avons évoqué la possibilité de nous retirer du pays, mais notre priorité est de protéger nos collaborateurs sur place ». Le groupe y compte 160 salariés dont 155 Birmans. « Nous perdons plusieurs millions d'euros. Si nous partions, nos salariés considéreraient cela comme une trahison ». Un argumentaire brandi également par d'autres entreprises françaises très présentes au Myanmar telles que Accor et Total.

montrant que les généraux pourraient recevoir jusqu'à 700 millions de dollars dans les années à venir grâce à l'opérateur téléphonique MyTel. Et il se trouve que le groupe français est indirectement lié à MyTel : « Nous n'avons aucune relation contractuelle avec eux. Nous avons un contrat avec 2C2P Myanmar qui joue un rôle d'agrégation de solutions de paiement mobile incluant plusieurs opérateurs, dont MyTel », se défend Manuel Rougeron. Pour le rédacteur en chef du journal *Mizzima*, Soe Myint, l'heure n'est pas aux atermoiements : « Ils font des bénéfices au Myanmar alors que notre population souffre de la répression militaire. Canal+ doit quitter le pays ! » somme-t-il. Il est vrai que d'autres entreprises, à l'instar d'EDF et de Voltalia, ont fait un autre choix, celui de partir. – E. L.



Défilé organisé par les militaires pour souligner la Journée des Forces armées, dans la capitale Naypyidaw le 27 mars 2021.

BIG BROTHER



POLOGNE
UN SITE SECRET CONTRE
LES VIOLENCES
CONJUGALES

Elle n'a que 17 ans en avril 2020 quand son pays, la Pologne, est confiné, comme une bonne partie du globe. Et comme partout, les violences conjugales explosent. Krysia Paszko découvre alors le code «masque 19» que les femmes victimes peuvent chuchoter dans les pharmacies belges pour recevoir de l'aide. Elle s'en inspire et lance un faux site de cosmétiques et une page Facebook. Plusieurs formules codées permettent ainsi aux femmes violentées d'appeler au secours tout en faisant mine de parler de problèmes de peau. En répondant à la marque de cosmétiques par un STOP, la lycéenne s'engage à contacter la police.



KOWEÏT
UNE VIDÉO
DÉCLENCHÉ #METOO

Pour la première fois au Koweït, les femmes défient, dans une campagne en ligne, les traditions conservatrices et la culture de la honte pour dénoncer le harcèlement sexuel. Postée début février, la vidéo de la blogueuse Ascia Al-Faraj a déclenché un mouvement d'ampleur nationale. De nombreux témoignages de femmes traquées, harcelées ou agressées ont déferlé sur les réseaux sociaux. Le hashtag #Lan_Askat («Je ne me tairai pas») est devenu un cri de ralliement. La question des violences sexistes n'est désormais plus taboue au Koweït. - J. M.

NOS DROITS À L'ÉPREUVE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



JOURNALISTE
AUDREY CHABAL



ALGÉRIE

Condamnés pour des SMS

« Il n'y a plus de possibilité d'opposition », déplore Anne-Sophie Simpère, chargée de plaidoyer chez Amnesty International France. En raison de la pandémie, les manifestations sont interdites depuis mars 2020 dans le pays. Internet, qui pourrait être l'espace d'expression des mécontentements, n'offre pas plus cette liberté. « Les autorités fouillent les téléphones portables et condamnent des personnes pour des messages privés », dénonce la chargée de plaidoyer. Amnesty International a ainsi recensé 5 cas de journalistes et militants arrêtés pour ce motif. Le président Abdelmadjid

Tebboune, qui s'est déclaré ouvert aux discussions avec le mouvement de contestation pacifique du Hirk a certes accordé plusieurs grâces. Pourtant, la répression en ligne se poursuit. Au total, le Comité national pour la libération des détenus a dénombré 2 500 arrestations de personnes à qui il a été reproché de s'être impliquées dans le mouvement du Hirk.



UNION EUROPÉENNE

Fouille numérique encadrée

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a estimé, le 2 mars, contraire au droit européen l'utilisation à des fins pénales des données de connexion sauf pour les cas de « criminalité grave » et « menaces contre la sécurité publique ». En pratique, cela signifie que les États ne peuvent pas collecter les données de trafic et de localisation auprès des fournisseurs de services d'accès pour de simples infractions mineures. La CJUE avait été saisie par un Estonien, condamné le 6 avril 2017, à deux ans de prison pour vols et utilisation frauduleuse d'une carte bancaire. Les juges s'étaient fondés, entre autres, sur plusieurs procès-verbaux établis à partir de données fournies par des opérateurs téléphoniques. - T. V.

BRÈVES



Avec l'éviction du ministre de la Défense et de trois commandants en chef, Jair Bolsonaro veut prendre le contrôle des forces armées.

BRÉSIL

La rébellion des généraux

C'est une situation inédite dans l'histoire du Brésil. Le 30 mars, les commandants en chef des armées de Terre, de l'Air et de la Marine ont présenté leur démission collective pour exprimer leur désaccord après le limogeage, la veille, par Jair Bolsonaro, du ministre de la Défense, le général Fernando Azevedo e Silva. Motif ? Ce dernier entendait « préserver l'armée comme une institution d'État » et refusait de céder aux pressions du président. Jusque-là, les militaires s'alignaient sur les positions du gouvernement, en particulier concernant la gestion de la crise sanitaire qui a fait, au 11 avril, plus de 350 000 morts. « En renvoyant le ministre de la Défense, Bolsonaro a voulu envoyer un signal aux militaires modérés, qui résistent à ses poussées autoritaires », estime Mathias Alencastro, docteur en sciences politiques. Les militaires avaient déjà reçu un avertissement, le 8 mars. En effet, le président, corona-sceptique et opposé aux mesures de confinement décrétées par la majorité des 27 gouverneurs du pays, avait déclaré : « Vous pouvez être sûrs que MON armée n'ira pas dans la rue pour obliger les gens à rester chez eux ». Ce coup de balai au sein des forces armées intervient à un moment où le président du Brésil se trouve très isolé. Sa réélection, en octobre 2022, est de plus en plus incertaine vu son impopularité croissante et le retour de l'ex-président Lula sur la scène politique. D'où l'hypothèse, évoquée dans la presse – y compris de façon anonyme par des militaires – d'un coup de force, voire d'une tentative d'« auto-coup d'État ». En s'appuyant, par exemple sur, le nouveau ministre de la Défense, le général Walter Braga Netto, qui a déclaré, dans son premier communiqué, que le coup d'État du 31 mars 1964 devait être « compris et célébré ». - Correspondance de Jean-Claude Gerez depuis São Paulo

CHINE

Les enfants ouïghours jetés dans des camps

Comment vivre séparés de ses enfants ? Six parents exilés ouïghours confient à Amnesty International leur détresse. Et leur dilemme. Ayant fui à l'étranger pour échapper à la répression qui les frappe, les voilà coupés de leurs enfants, parfois très jeunes, qu'ils avaient confiés avant leur départ à des proches. Ces derniers ont été arrêtés, et les enfants placés dans des « camps pour orphelins » par les autorités. « Une situation impossible », explique Alkan Akad, chercheur sur la Chine à Amnesty International dans un rapport publié le 19 mars. Près d'un million de personnes se trouvent dans des camps de redressement, dans le cadre d'une campagne d'assimilation forcée conduite par le régime dans Xinjiang, région peuplée majoritairement de Ouïghours. - C. C.

MOZAMBIQUE

Escalade de violences

Durant une semaine, entre fin mars et début avril, la ville de Palma, au nord-est du pays, a été occupée par des groupes armés Al Shabaab. Signe d'une nouvelle escalade dans le conflit qui, depuis 2017, frappe cette région. Selon notre rapport, publié en mars, des centaines d'homicides illégaux de civils ont été perpétrés, depuis le début de cette guerre, par ce groupe, les forces de sécurité gouvernementales et une société militaire privée engagée par le gouvernement. Cette crise a provoqué la fuite de plus de 500 000 personnes. - C. C.

LE CHIFFRE

70

PAYS PAUVRES

ne pourront vacciner qu'un habitant sur dix contre la COVID-19 l'année prochaine. La faute à certains pays riches qui, tel le Canada, ont accaparé suffisamment de doses pour vacciner trois fois leur population. Source Amnesty International

CHAQUE LETTRE COMPTE... ÉCRIVEZ POUR DES PERSONNES EN DANGER

PAGES RÉALISÉES PAR
Josette Debord

Les membres d'Amnesty International peuvent retrouver des éléments complémentaires et les modèles de lettres sur : [amnesty.fr/dossiers/appels_mondiaux](https://www.amnesty.fr/dossiers/appels_mondiaux)

Grâce à vous, un prisonnier d'opinion ou un « disparu » peut retrouver la liberté, la torture peut cesser, une exécution peut être évitée. Dans l'intérêt des prisonniers, les lettres adressées aux autorités doivent être rédigées en termes mesurés et souligner qu'elles ont pour seul objet la défense des droits humains sans aucun parti pris politique.

TAÏWAN Chiou Ho-shun



Madame la Présidente,

Chiou Ho-shun, arrêté en 1988, a été reconnu coupable de meurtre et condamné à mort en 1989. L'accusation reposait sur ses « aveux », alors qu'il a été torturé à plusieurs reprises. Aucune preuve matérielle reliant Chiou Ho-shun aux crimes commis n'a jamais été présentée. En raison de nombreux éléments douteux, la Cour suprême a renvoyé l'affaire à 11 reprises. Cependant, en 2011, elle a confirmé la condamnation de Chiou Ho-Shun à la peine de mort. Tous les recours possibles ont été épuisés, et il attend toujours en prison que la justice annule sa condamnation. Chiou Ho-shun n'est plus un jeune homme d'une vingtaine d'années, mais un prisonnier aux cheveux gris qui a eu 61 ans le 7 avril dernier.

En tant que membre et sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande d'accorder votre grâce à Chiou Ho-shun qui se trouve dans le quartier des condamnés à mort depuis 32 ans. De plus, je vous demande de suspendre toutes les exécutions et l'imposition de nouvelles condamnations à mort, première étape vers une abolition totale de la peine capitale à Taïwan.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

AGIR Adressez vos appels à
Tsai Ing-wen
Présidente de la République de Chine (Taïwan),
Cabinet de la Présidente No. 122, Sec. 1, Chongqing S. Road
Zhongzheng District
Taipei City 100
Taïwan (République de Chine)

Copie à envoyer à
Bureau de représentation de Taipei en France
78, rue de l'Université, 75007 Paris
E-mail : fra@mofa.gov.tw

IRAN Atena Daemi



Monsieur,

Atena Daemi, âgée aujourd'hui de 33 ans, a défendu les droits des enfants, des femmes, et milité pacifiquement contre la peine capitale en Iran. Incarcérée depuis novembre 2016, elle est condamnée à 7 ans de prison, reconnue coupable d'actions comme la distribution de tracts, de messages critiquant le nombre record d'exécutions dans le pays : au moins 251 exécutions ont eu lieu en 2019. L'Iran est, après la Chine, le pays qui a le plus recours à la peine capitale. En juin 2020, Atena Daemi a été à nouveau condamnée à une peine de prison additionnelle ainsi qu'à des coups de fouet. Son mauvais état de santé nécessiterait des traitements médicaux appropriés. Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour son travail pacifique pour les droits humains. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande de permettre sans délai à Atena Daemi de bénéficier des soins médicaux dont elle a besoin et d'une libération immédiate en lui accordant des réparations.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

AGIR Adressez vos appels à
Ebrahim Raisi
Responsable du pouvoir judiciaire
c/o Mission permanente de l'Iran
auprès de l'Organisation des Nations unies
Chemin du Petit-Saconnex 28, 1209 Genève, Suisse
E-mail: iran@un.int

Copie à envoyer à
Ambassade d'Iran
4, avenue d'Iéna
75116 Paris
E-mail : ambassadeur@amb-iran.fr

BONNES NOUVELLES

MEXIQUE

José Adrián obtient réparation



© Nom du photographe

Il figurait parmi les personnes défendues par Amnesty International lors de la campagne 10 jours pour signer de 2019. José Adrián, 14 ans, souffrant d'un handicap auditif, rentrait de l'école un matin de février 2016 quand la police l'a arrêté arbitrairement. Projeté contre la voiture de police, il est conduit au commissariat, suspendu à l'aide de menottes. Par la suite, ses parents sont obligés de payer une amende et les réparations du véhicule. Choqué, blessé, José abandonnera l'école pendant un an. Depuis cinq ans, sa famille et lui luttent pour obtenir justice. C'est chose faite, la réparation qu'ils réclamaient a été officiellement approuvée par l'État.

ROYAUME-UNI

Première victoire pour les chauffeurs Uber

Au Royaume-Uni, quelque 70 000 conducteurs Uber peuvent désormais bénéficier d'avantages sociaux. Auparavant travailleurs indépendants, depuis le 17 mars ils bénéficient du statut de travailleur salarié, ce qui leur ouvre la voie à des droits : ils toucheront désormais au moins le salaire minimum, des congés payés et pourront cotiser à un plan d'épargne-retraite auquel contribuera la société. Cette décision est une belle victoire pour les droits des travailleurs dans le pays.

ÉTATS-UNIS

Une journaliste innocentée

Soulagement pour Andrea Sahouri, la journaliste du *Des Moines Register*, arrêtée lors d'une manifestation de Black Lives Matter en 2020. Un jury de Polk City, dans l'Iowa, l'a innocentée, le 10 mars, des accusations de « défaut de dispersion » et d'« interférence avec des actes officiels ». Amnesty International avait lancé un appel à la soutenir relayé par *La Chronique* en février dernier.

MOYEN-ORIENT

PRISES AU PIÈGE

Dans plusieurs pays du Golfe,
mais aussi au Liban, des domestiques
d'origine étrangère sont réduites
à un quasi-esclavage, en toute légalité.



Le Liban compte quelque 250 000 femmes
migrantes originaires de pays africains ou asiatiques
travaillant chez des particuliers.

© Aline Deschamps

ARABIE SAOUDITE

L'ENFER DES DOMESTIQUES

Dans une vidéo devenue virale, une domestique bangladaise lançait en 2019 un appel désespéré depuis l'Arabie saoudite. Dans le royaume saoudien, l'employée de maison reste à la merci de son patron.

Par Pauline Bandelier

« Je ne vais peut-être pas vivre plus longtemps. S'il vous plaît, aidez-moi. Ils m'ont enfermée pendant quinze jours dans une pièce sombre et m'ont à peine donné à manger. Ils ont brûlé mes mains avec de l'huile bouillante ». Sur les images de

la vidéo qu'elle a postée depuis l'Arabie saoudite, en novembre 2019, la Bangladaise Sumi Akter, en larmes, supplie qu'on la sauve de l'enfer qu'elle vit depuis qu'elle a quitté son pays. Au Bangladesh, son appel désespéré entraîne des mouvements de protestation et précipite son rapatriement. L'esclavage moderne de migrantes dans les pays du Golfe n'est ni rare ni nouveau. Selon l'ONG internationale Building Resources Across Communities (Brac), depuis 1991, quelque 13 000 Bangladaises seraient rentrées d'Arabie saoudite après y avoir été victimes de torture physique, d'abus sexuels, et d'irrégularités dans le paiement de leur salaire.

DES PATRONS TOUT-PUISSANTS

Dalia Akter, 23 ans, mère d'un petit garçon de 5 ans, est l'une d'elles. En 2018, une agence de recrutement lui propose de partir en Arabie saoudite afin de s'occuper d'une personne âgée et d'un enfant, pour un salaire de 22 000 taka bangladais mensuels (214 euros).



Des travailleuses bangladaises reviennent d'Arabie saoudite à l'aéroport de Dacca en 2018.

© Mehedi Hasan / NurPhoto/AFP

Des travailleuses bangladaises à Dacca, revenant d'Arabie saoudite. La plupart affirment avoir été torturées par leur employeur.

© Mehedi Hasan / NurPhoto

Sans formation, sans connaître un mot d'arabe, elle part en juillet. À peine arrivée, son passeport et son téléphone lui sont confisqués par le maître de maison : « *Je me suis retrouvée dans une maison de trois étages où vivaient un homme, ses deux épouses et leurs enfants, soit huit personnes au total. Je devais gérer absolument tout, le ménage, les repas, les soins des personnes âgées... je n'avais ni horaires ni journées de repos* ». Pendant deux mois, elle est peu nourrie, insultée, battue. Dans

une tentative de fuite désespérée, elle saute par la fenêtre du troisième étage. Victime de fractures à la jambe et au dos, Dalia Akter est emmenée à l'hôpital, elle y restera deux mois. Pendant sa convalescence, elle rencontre un compatriote qui lui prête son téléphone. Alertée, sa famille se tourne vers l'association Brac dans l'espoir de la rapatrier. Mais son employeur n'ayant pas voulu la « *reprendre* », la domestique est revendue par une agence de recrutement saoudienne à une autre famille. Handicapée par ses fractures, la jeune femme ne peut tenir le rythme qu'on lui impose et, après quatre mois, la famille qui l'exploite finit par appeler l'ambassade du Bangladesh. Son pays n'acceptera de prendre en charge son rapatriement qu'au bout de quatre mois. Au total, elle aura travaillé près de six mois sans toucher aucun salaire. Une situation « *récurrente* », selon Shariful Islam Hasan, chargé du programme migration chez Brac. En cause notamment, le système de *kafala* (voir p. 22) : il lie le permis de résidence de l'employé au parrainage de l'employeur, dont le consentement écrit est requis pour changer de travail et même pour quitter le pays. Ce système, qui existe dans plusieurs pays du Moyen-Orient, rend les salariés plus vulnérables à la maltraitance et à l'exploitation.

UN ACCORD ENTRE ÉTATS

L'agence qui a recruté Dalia, lui a menti sur ses conditions de travail. Au Bangladesh, ce type d'agences de recrutement, autorisées à envoyer de la main-d'œuvre

« DEPUIS 2015, L'ARABIE SAOUDITE DEMANDE 100 000 EMPLOYÉES DE MAISON AU BANGLADESH CHAQUE ANNÉE ».

– Shameen Ahmed, directeur de l'agence de recrutement Sadia International.

à l'étranger, s'est démultiplié, passant d'une dizaine à plus de 600 au cours des cinq dernières années. Plus de 290 000 femmes sont ainsi parties entre 2015 et 2019. Pourquoi cette ruée ? Pour en comprendre l'origine, il faut remonter sept ans en arrière. En 2008, Riyad refuse d'accepter de nouveaux hommes bangladais. Or, ces derniers sont plus de 2 millions en Arabie saoudite, et les revenus qu'ils génèrent représentent une part considérable du PIB du Bangladesh¹.

D'autre part, Riyad a besoin de renouveler sa main-d'œuvre domestique. Les ressortissantes philippines ne veulent plus s'y rendre en raison des abus et des tortures dont beaucoup ont été victimes². L'Arabie saoudite propose alors au Bangladesh d'ouvrir à nouveau sa porte aux hommes migrants, en échange de l'envoi d'une main-d'œuvre féminine, une condition acceptée par le gouvernement bangladais : « *Depuis 2015, l'Arabie saoudite demande 100 000 employées de maison chaque année* », confirme Shameen Ahmed, directeur de l'agence de recrutement Sadia International. Une croissance très rapide qui favorise l'apparition d'agences sans scrupules.

LE PIÈGE DE L'ENDETTEMENT

Tania Akter vivait dans le quartier pauvre de la périphérie de Dacca quand l'un des milliers d'intermédiaires vint jouer les rabatteurs pour une agence. Vingt ans, mère de deux enfants en bas âge, sans travail, elle va payer près de 500 euros (50 000 taka bangladais) en échange d'un passeport, d'un visa et d'un emploi chez une femme médecin de Riyad. Là-bas, elle est frappée et abusée sexuellement par le maître de maison et son fils. Elle parvient à s'échapper au bout d'une semaine lorsqu'elle sort les poubelles. Tania se réfugie au bureau de police le plus proche mais, au lieu d'être secourue, elle est renvoyée chez ses tortionnaires. En représailles, le père et son fils la jettent par la fenêtre du deuxième étage, la frappent de plus belle alors qu'elle souffre d'une fracture

à la jambe. En cachette, la domestique réussit à appeler la police avec le téléphone du père de famille. Cette fois, elle est prise au sérieux, et les autorités saoudiennes autoriseront son rapatriement. Mais la jeune femme restera traumatisée et handicapée à vie. Elle doit aujourd'hui s'appuyer sur une béquille pour marcher et ne peut prendre une douche sans l'aide de sa mère.

Pour partir, beaucoup de ces femmes contractent des dettes servant à payer l'agence de recrutement. Ainsi, Biskti Akter, 24 ans, a donné près de 300 000 taka bangladais à une agence (environ 2 900 euros). Pourtant, au bout d'un an passé en Arabie saoudite, la jeune Daccanaise n'a touché qu'une partie du salaire promis : « *La famille qui m'employait affirme avoir versé beaucoup d'argent à l'agence de recrutement pour me faire venir. Ils ont donc refusé de me payer les premiers mois, et m'ont fait travailler chaque jour de sept heures à une heure du matin, dans trois ou quatre maisons différentes* », rapporte l'élégante jeune femme, rentrée à Dacca fin 2019. À ce jour, elle continue de rembourser son emprunt.

S'il dit avoir connaissance de situations abusives, le directeur de l'agence, Shameen Ahmed, affirme de son côté que les agences malhonnêtes sont condamnées et fermées. Il est vrai que parfois, des femmes abusées obtiennent justice. Ainsi, l'agence de recrutement qui a fait partir Tania Akter a été condamnée pour exploitation humaine, et son directeur mis en prison. Seulement la victime n'a reçu que 15 000 taka bangladais (environ 145 euros) de dédommagement, un montant dérisoire compte tenu des frais médicaux liés au traitement des séquelles de sa fracture. Quant à Dalia Akter, après avoir attaqué l'agence qui l'a envoyée en Arabie saoudite, elle a été indemnisée à hauteur de 175 000 taka bangladais (1 700 euros). Une somme considérable, qui lui sera volée par son mari ; il divorcera ensuite la privant de son petit garçon.

LA RÉFORME INCOMPLÈTE DE LA KAFALA

En dépit des indéniables efforts du Bangladesh pour tenter de lutter contre les agissements des agences, ces jeunes employées bangladaises se retrouvent trop souvent livrées à elles-mêmes, comme le reconnaît lui-même Shameen Ahmed : « *Nous avons proposé au gouvernement saoudien que chaque agence de recrutement bangladaise ait une représentation sur place* ».

En attendant, le système de *kafala*, s'il a été récemment aboli par l'Arabie saoudite pour les travailleurs qualifiés, demeure la norme pour les domestiques et

l'ensemble des employés non qualifiés. Quantité de femmes, sans formation et ne parlant pas la langue, continuent de partir pour survivre : « *Il n'y a pas d'alternative pour ces femmes, autre que mourir de faim ou se faire abuser dans un emploi au Bangladesh pour encore moins d'argent* », estime Shameen Ahmed. Il estime que la solution se trouve dans la formation des domestiques avant leur départ, une mesure rendue obligatoire par le gouvernement bangladais et appliquée, selon lui, par toutes les agences, même si beaucoup de témoignages indiquent que des jeunes femmes sont envoyées sans formation.

Autre point qui lui semble important : encourager les victimes, qui ont trouvé refuge dans les foyers d'accueil de l'ambassade bangladaise, à rester en Arabie saoudite jusqu'au procès de leurs tortionnaires : « *Car une fois qu'elles ont quitté l'Arabie saoudite, il n'est plus possible de faire condamner leurs abuseurs. Or, il est essentiel de briser l'impunité* ». Les tortionnaires seraient-ils pour autant condamnés ? Rien n'est moins sûr. Certes, le 14 février dernier la Saoudienne Ayesha al-Jizani a été condamnée à mort pour l'assassinat de sa domestique bangladaise Abiron Begum en mars 2019. Cependant, Shariful Islam, de l'ONG Brac, rappelle que les jugements en faveur des employés migrants restent à ce jour exceptionnels : « *Les Saoudiens mis en cause n'hésitent pas à accuser, à leur tour, les femmes de vol ou de fuite, et c'est alors à elles d'apporter la preuve de la culpabilité de leur employeur* ».

Des dizaines d'histoires comme celles de Tania, de Dalia ou de Biskti sont rapportées chaque année au Bangladesh. Parfois, ces esclaves modernes ne reviennent pas vivantes. Rien qu'entre janvier et octobre 2020, selon le bureau chargé du bien-être des expatriés de l'aéroport Shah Jalal à Dacca, les corps de 22 Bangladaises mortes de causes non naturelles ont été rapatriés d'Arabie saoudite. - P. B.

1- À titre d'exemple, en 2016-17, les transferts de fonds des travailleurs migrants bangladais ont représenté 7,24 % du PIB par habitant, selon Brac.

2- Dans un rapport de mission publié en 2011, le comité philippin des travailleurs expatriés dénonce la persistance de l'esclavage en Arabie saoudite, qui a pourtant aboli cette pratique en 1962. Ce constat a conduit le comité à préconiser un arrêt du départ des Philippines vers ce pays.

En savoir plus

Qatar: Reality Check 2020: Countdown to the 2022 World Cup - Migrant Workers' Rights, novembre 2020, disponible sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)



Mère et enfant d'un bidonville de Dacca, le 18 décembre 2020. Les domestiques partant à l'étranger sont souvent précaires.

© Zakir Hossain Chowdhury / Anadolu Agency via AFP

KAFALA : DES RÉFORMES COSMÉTIQUES

Dans les monarchies du Golfe, ainsi qu'au Liban, les travailleurs migrants – les femmes au premier chef – sont soumis à un régime de tutelle dénommé la « *kafala* ». Des réformes visent à l'abolir. Mais sans réelle volonté politique, ces personnes restent sous la coupe de leur employeur.

Par Muriel Rozelier

Ce n'est un secret pour personne : au Moyen-Orient, les employées de maison ne bénéficient de presque aucune protection légale. Au Liban, ces femmes sont assujetties au droit commun, plus spécialement au Code des obligations et des contrats (1932), qui fixe les règles d'usage entre le « maître » et les domestiques, selon les termes utilisés dans ce code. Elles sont également soumises à la loi n° 44 de 1984, relative au travail des étrangers. Cette loi exige un *kafil*, un « garant » – en l'occurrence l'employeur – qui assume la responsabilité économique et juridique de l'employé étranger pendant son contrat de travail. En théorie, l'institution de la *kafala* (garantie ou *sponsorship*) interdit à l'étranger d'exercer une autre activité que celle pour laquelle il a été recruté. Elle l'empêche également de changer d'activité ou d'employeur.

L'institution de la *kafala* est commune à l'ensemble du monde arabe, qui a adopté une très ancienne coutume tribale d'Arabie saoudite. À l'époque, il s'agissait de

la protection particulière que tout étranger à la tribu se devait de recevoir lorsqu'il était accueilli par l'une d'entre elles. Mais l'afflux massif de la main-d'œuvre étrangère dans la région a perverti ce mécanisme, devenu la forme contemporaine de l'asservissement : l'employée de maison, et d'une manière générale le travailleur migrant, étant à la merci de son garant, sans aucune protection légale. « *De nos jours, la migrante est dans une situation de double infantilisation juridique, d'abord en tant qu'étrangère, ensuite en tant que femme. Dans un pays de tradition patriarcale, elle n'est jamais indépendante* », précise Alexa Hechaimé, juriste et chargée de cours à l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

Face à la pression des ONG, les autorités commencent très timidement à modifier ce statut. Mais, pour l'heure, ces réformes sont cosmétiques. Au Liban, dès 2009, une première ébauche d'un « contrat standard unifié » a vu le jour. S'il ne remettait pas en cause la *kafala*, il définissait malgré tout des droits élémentaires :

Des travailleuses domestiques nigérianes, bloquées par la pandémie à Beyrouth, partagent une chambre.

© Aline Deschamps

il limitait par exemple à dix heures par jour les horaires de travail et octroyait une journée hebdomadaire de repos ainsi qu'un congé annuel de six jours par an. Jamais appliquée, c'est une version améliorée qui a resurgi en 2020. Cette fois, elle impose le versement d'un Smic, déductions faites des frais d'hébergement de l'employée. En cas « d'abus physiques ou moraux, voire de non-renouvellement des papiers officiels, la travailleuse peut également casser le contrat », avec le droit de quitter le domicile de ses employeurs si elle s'estime en danger.

C'en était trop pour le Syndicat des bureaux de recrutement de travailleuses étrangères, une puissante association patronale libanaise, qui a saisi le Conseil d'État pour suspendre son application. La plus haute juridiction administrative du pays, lui donnant raison quelques semaines plus tard. « *De toute façon, sans la révision du système global, ce contrat de travail unifié avait peu de chance de s'imposer* », note Farah Baba du Mouvement antiracisme qui martèle que : « *sans l'abolition de la kafala, on ne pourra pas sortir les employées de maison de leur vulnérabilité* ».

Mais la fin de la *kafala* sera-t-elle suffisante ? La plupart des pays du Moyen-Orient restent attachés à en maintenir les grands principes : en Jordanie, les employées de maison passent toujours par un *kafil* pour obtenir leur titre de séjour même si elles sont protégées dans leur quotidien par le Code du travail. De même, en Arabie saoudite, où a été abrogée la *kafala* pour les ouvriers ou les employés de sexe masculin, les 3 à 4 millions de femmes domestiques du royaume y restent soumises. Seul le Qatar y a mis un terme. Mais là encore cela change peu le sort des migrants : la confiscation des passeports des ouvriers est ainsi toujours monnaie courante à Doha. « *Ce sont des pays qui sont à un stade de leur développement où ils ont besoin de se reconnaître comme des pays d'immigration. Abolir la kafala, leur permet donc de stabiliser une partie de la population migrante, celle qui les intéresse le plus, notamment le personnel qualifié. Mais ils ne l'abolissent que symboliquement, et cela reste une autre forme de précarisation* », conclut le chercheur Kamel Dorai, de l'Institut français du Proche-Orient. – M. R.

LES BONNES LIBANAISES À LA MERCI DE LA CRISE

Au Liban, des milliers d'employées de maison d'origine étrangère ont plié bagages. Celles qui restent, piégées par la crise économique et sanitaire, ne peuvent compter que sur l'entraide communautaire pour s'en sortir.

Correspondance à Beyrouth de Muriel Rozelier

Dans l'appartement de Aïn el-Remmaneh, un faubourg populaire de Beyrouth, il n'y a aucun objet de valeur. Dans toutes les pièces, des lits et des valises. Au milieu du couloir qui sert de salon, un canapé récupéré, deux fauteuils d'une autre génération et une table basse. Zeina et ses deux filles adolescentes déjeunent. Éthiopienne, elle est arrivée au Liban il y a plus de vingt ans. Elle a appris l'arabe et trouvé un job « correct » dans une famille d'expatriés européens. Elle s'est aménagé un havre de paix dans l'appartement qu'elle partage avec deux de ses compatriotes. « Je n'ai jamais compté que sur ma mère », affirme Gabriella, sa fille aînée âgée de 15 ans dans un anglais qu'on lui envie. « Elle a toujours tout assumé et toujours cherché à s'en sortir. C'est mon modèle ». Aujourd'hui, cette battante est à bout, fatiguée, sans ressources. « Je n'ai pas travaillé depuis un an », confie la mère. La famille qui l'employait a fui au moment de la « révolution » en octobre 2019, la laissant sans emploi. Depuis, Zeina enchaîne les missions ponctuelles à droite à gauche, quelques heures par-ci, par-là. Comme elle, des milliers de « bonnes » se retrouvent littéralement piégées par la crise économique. Avec la dévaluation de la monnaie nationale qui a perdu 85 % de sa valeur par rapport au dollar, même les maigres salaires qui leur étaient versés – entre 200 et 400 dollars par mois en moyenne – sont hors de portée



Une Nigériane bloquée à Beyrouth.
© Aline Deschamps

pour une majorité de ménages libanais. Les migrantes ont été la première « variable d'ajustement » pour la société libanaise confrontée à la crise économique et sanitaire. Résultat, certaines se sont retrouvées à la rue, larguées devant leur ambassade avec pour seul bagage, les vêtements qu'elles portaient. « On a vu des employeurs les échanger par le biais de groupes Facebook. Elles passaient d'une maison à l'autre sans même être consultées », s'insurge Farah Baba du Mouvement antiracisme.

À cette aune, beaucoup n'ont eu d'autre choix que de rentrer dans leur pays d'origine. Aucun chiffre n'est disponible, pourtant les associations parlent de plusieurs milliers d'employées ayant pris le chemin du retour sur un total de 220 000 officiellement présentes au Liban. « Dans notre communauté, ce sont des dizaines et des dizaines qu'on a aidées à repartir », souligne Sweet Robinson, un ouvrier agricole nigérian au chômage, qui aide les femmes de sa communauté. Un retour impossible à envisager pour celles qui ont construit leur vie au Liban. Julia en tout cas n'imagine pas sa vie ailleurs. « Je n'ai pas mis les pieds à Madagascar depuis sept ans et, en toute honnêteté, je me vois mal m'y réinstaller ». Privées d'emploi, ces femmes perdent l'accès à leur titre de séjour. « Elles basculent très vite dans l'informel, et cela se traduit malheureusement par une grave détérioration de leurs conditions de vie », rappelle la militante du Mouvement antiracisme. Un malheur n'arrivant jamais seul, la plupart sont désormais payées en livres libanaises, autant dire de la roupie de sansonnet. « Dès le début de la crise, ma Madame a arrêté de me payer en dollars. Mais elle a augmenté mon salaire en livres libanaises pour le maintenir au même niveau », témoigne Julia. L'effort de son employeur s'est révélé inutile vu la dégringolade de la livre libanaise. « Elle me dit ne pas pouvoir aller au-delà. Je fais comment moi ? », s'inquiète-t-elle.

À ce stade, beaucoup en sont réduites à compter sur la charité. Julia n'a d'ailleurs pas hésité à sonner aux portes de son église pour venir en aide à ses sœurs d'infortune. « Elles nous disent que leurs patrons ne leur fournissent même plus l'indispensable... », affirme-t-elle. Une fois par semaine, elle distribue huile, riz et Nescafé... Dans ce contexte, pour aucune des femmes interrogées, la vaccination contre la Covid-19 n'est une urgence. Question de priorité pour qui lutte au quotidien ne serait-ce que pour survivre. – M. R.

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE
P E R S P E C T I V E



© IGOR TERESHKOV. Projet « Oil and moss »

Disparition programmée

On dirait une image ancienne, un document retrouvé dans les archives d'un ethnologue qui s'intéresserait aux costumes traditionnels, à cette robe à motifs géométriques portée par la femme qui fixe l'objectif. D'autant que le tirage est gris, le grain apparent, que des taches noires en maculent la surface. C'est pourtant au cours de l'été 2018 qu'Igor Tereshkov a réalisé ce portrait. Né en 1989, à Energodar, en Ukraine et basé à Moscou, celui qui se définit comme « photographe documentaire » se revendique également artiste. C'est délibérément qu'il a voulu que sa photographie apparaisse comme « dégradée ». Pour traduire une situation et les questionnements qui sont les siens. Igor Tereshkov s'est rendu en Sibérie, chez les Kanthy, un des « petits peuples » d'éleveurs nomades, qui dépendent de leurs troupeaux de rennes et de la pêche. Cette zone est officiellement une réserve pour les peuples autochtones. En réalité, elle constitue l'un des sites d'exploitation la plus intensive de pétrole. Des installations en mauvais état s'échappent les hydrocarbures, polluant eaux et lacs, détruisant l'écosystème. Notamment les lichens, nourriture de base des rennes, qui mettent au moins trente ans à se reconstituer. C'est pourquoi le photographe a maculé ses négatifs de pétrole rapporté de Sibérie. Une image militante et nostalgique d'un monde qui disparaîtra bientôt si rien n'est fait.

Projet « Oil and moss » d'Igor Tereshkov.

Ce travail sera exposé du 12 au 30 mai au festival ImageSingulières à Sète.

Christian Caujolle
Cofondateur de l'agence VU'

RÉCIT



ALLEMAGNE

Passage à témoin

Dans son livre *Le Libraire de Cologne*¹, Catherine Ganz-Muller raconte l'histoire de sa famille juive allemande sous le nazisme. À travers le combat d'un libraire, l'écrivaine rappelle le rôle de l'écrit pour faire face à la barbarie.

- Par Laurence Garcia. Illustrations : Damien Roudeau.

Le soir de la Saint-Sylvestre 1933, à Cologne, en Allemagne, toute la famille Mendel se réunit, en se doutant que ce sera leur dernier réveil ensemble. Malgré les verres de pétillant, l'ambiance est grave. Cette année-là, Hitler, nommé chancelier, obtient les pleins pouvoirs. La propagande antisémite du ministre Joseph Goebbels s'affiche partout dans le pays, en particulier sur les commerces « interdits aux Juifs ». Pour Hitler, avant d'être Allemands, les Mendel sont surtout juifs. Des étrangers dans leur propre pays. Rester ou s'exiler ? Pour aller où ? En France, en Palestine ? La famille est partagée. « Si mon fils reste, je resterai », lance une tante. « Tout recommencer ? Je ne crois pas en avoir le courage », regrette un vieil oncle. « Sommes-nous certains d'être naturalisés dans les pays d'accueil ? » s'inquiète la jeune nièce. « Je pense qu'il faut courir le risque de perdre notre nationalité », répond le patriarche Alexander. Propriétaire d'une librairie depuis plus de trente ans, il a déjà fait son choix. Il va s'exiler en région parisienne avec sa femme et sa fille, que les gamins traitent de sale juive en lui jetant des pierres dans la rue. La France n'est-elle pas le pays de la liberté

et de Voltaire ? Oui, mais que faire de sa librairie ? Il la confiera puis la vendra à Hans, son jeune commis de 22 ans. Lui n'est pas juif, il peut reprendre les rênes du commerce. Il est minuit, une dernière accolade. « Prends soin de toi », murmure Alexander à l'oreille de son frère Simon. La famille Mendel se sépare, pour toujours. Certains s'exileront à vie, d'autres resteront à Cologne et seront exécutés dans des camps de concentration nazis. Cette scène fondatrice ouvre le roman poignant *Le Libraire de Cologne* de Catherine Ganz-Muller. C'est l'histoire vraie de sa famille. Les Mendel sont les Ganz. « Je ne sais pas pourquoi j'ai changé les noms et brouillé les pistes, peut-être pour prendre de la distance. Sinon, ç'aurait été trop douloureux ».

Hans, sauveur de livres

Alexander, c'est son arrière-grand-père qu'elle n'a jamais connu. Depuis qu'elle est petite, Catherine a toujours entendu parler de cet ancêtre si romanesque par ses tantes et sa grand-mère Minnie. Dans la famille, la transmission se fait par les femmes. Les hommes, eux, se taisent. À l'origine, Alexander achète, en 1880, le local d'un éditeur de Dresde pour créer une librairie-bibliothèque de prêt. Il voulait que chacun, riche ou pauvre, ait la possibilité d'avoir un livre dans les mains. « Seules la

culture et la beauté peuvent briser les barrières sociales, n'oublie jamais cela Hans », répète Alexander. Hans Schmitt qui a réellement existé, c'est son jeune commis qu'il embauche en 1927, alors qu'il n'a que 15 ans. Il lui apprend tout : la comptabilité, les commandes, les relations avec les éditeurs. C'est ainsi que Hans, le petit campagnard, orphelin de père, mort durant la guerre de 1914, se retrouve à fréquenter le beau monde de la librairie. Parmi les clients fidèles, l'écrivain Alfred Döblin et Konrad Adenauer, le maire de Cologne. En 1933, ce dernier fut démis de ses fonctions en raison de son hostilité affichée au régime nazi. Il refusait d'arborer le drapeau nazi à côté du drapeau allemand.

Le vrai héros du roman, c'est Hans, le sauveur de livres. Car non, tous les Allemands n'étaient pas nazis, et beaucoup ont résisté à leur petite échelle, dans leur propre pays. La romancière s'est inspirée des Mémoires de l'ancien commis pour retracer, et parfois romancer, sa résistance de tous les jours. Même si Hans n'est pas juif, sa nouvelle librairie en tant que commerce non aryen risque la fermeture. Dans un climat de terreur et de dénonciations, il continue pourtant à servir ses rares clients. Beaucoup refusent d'entrer dans un ancien établissement de « youpin ». Les mois passent à dormir sans manger dans l'arrière-boutique. Malgré les autodafés des ouvrages écrits par des auteurs jugés

indésirables (juifs, marxistes, pacifistes), Hans ne veut pas exposer dans ses rayons *Mein Kampf* qu'un client lui réclame.

Un matin de 1936, la Gestapo débarque, en jetant à terre tous les livres de Voltaire, de Spinoza, de Stendhal et de Zweig. « Ils sont vraiment incultes ! » s'indigne Hans. En février 1938, il est arrêté par la Gestapo qui menace de fermer la librairie. Sauf si le libraire adhère au parti nazi et reconnaît les valeurs du national-socialisme. Hans n'en dort pas de la nuit. Ne pas signer, c'est mettre en péril l'œuvre de son mentor Alexander. Signer, c'est le trahir, se trahir. Il finira par signer. Cependant, « ils n'auront pas les livres », se répète-t-il. « Qui suis-je au milieu de tout cela ? » s'interroge souvent Hans. Un héros ordinaire qui va aussi sauver les livres des premiers raids anglais sur Cologne en juin 1942, en les planquant dans un wagon de marchandises. Cette année-là, la librairie sera en partie bombardée comme le reste de la ville, mais grâce à Hans, elle a été reconstruite et existe encore aujourd'hui à Cologne, au 1, Kolping Square.

De Cologne à Pont-l'Abbé

La première fois que Catherine pousse la porte de la boutique, elle dit n'avoir ressenti aucune émotion. « Ça ne m'a rien fait, c'est une librairie qui ressemble à tant d'autres, au milieu des magasins de fringues dans une ville entièrement rebâtie.

LIGNE DE VIE Les heures sombres

30 JANVIER 1933 Adolf Hitler est nommé chancelier.	30 SEPTEMBRE 1938 Les accords de Munich.	8 MAI 1945 Armistice.	7 MARS 1947 Naissance de Catherine Ganz-Muller à Paris.
15 SEPTEMBRE 1935 Lois de Nuremberg sur l'aryanisation.	10 MAI 1940 Bataille de France.		
1935	1940	1945	1950



À part la cathédrale, il n'y a plus aucun vestige du passé ». Ce qui l'a émue, c'est quand elle identifie, en 2014, la tombe de son arrière-grand-père, grâce aux recherches d'une documentaliste du musée du Nazisme de Cologne. Dans la famille, personne ne savait où il était enterré. « Dans une allée, j'aperçois soudain le nom Ganz sur une pierre tombale. C'était ça que je cherchais depuis toujours : relier l'Allemagne à la France à travers mes ancêtres. J'ai fondu en larmes, moi qui n'ai jamais appris l'allemand, je retrouvais enfin mes racines ».

Militer pour la culture populaire est une marque de fabrique chez les Ganz. En 1987, Catherine, qui fut monteuse dans le cinéma, ouvre sa propre librairie, à Paris. Elle la baptise « Impression ». Comme une impression de déjà-vu ! La librairie a la bougeotte, s'exile dans le Finistère, où elle dirige pendant dix ans la bibliothèque municipale de Pont-l'Abbé.

Transmettre, c'est son obsession. Le fameux « plus jamais ça ». Son récit, à la fois intime et universel, montre comment un pays en crise économique, rejetant les élites et les institutions, peut rapidement sombrer dans la barbarie. « Comment les idées fascistes désignent des boucs émissaires et s'emparent des esprits, anesthésiant la réflexion », ajoute Catherine. À la fin de son roman, classé jeunesse, l'écrivaine a glissé un glossaire et une chronologie historique sur la Seconde Guerre mondiale avec une évidente intention pédagogique. « Je veux dire aux jeunes qu'il faut être vigilants et lever la tête de ses écrans ! Grâce aux livres et à la culture, chacun garde son libre arbitre et son esprit critique. Je pense souvent à cette phrase de Condorcet qui disait que "l'ignorant ne sera jamais libre" ». Aujourd'hui, avec la montée des populismes partout dans le monde, elle s'inquiète pour les jeunes générations. « Ma seule arme, c'est d'écrire ». Son prochain

roman, aux Éditions Scrineo, racontera l'histoire de son grand-père Karl Justus Ganz qui aurait dû hériter de la librairie. Exilé en France pour protéger sa femme et son fils Claude (le père de Catherine), il fut interné en 1939 par la police de Pétain dans un camp d'étrangers indésirables près d'Albi dans le Sud-Ouest. Une autre sombre histoire, de France cette fois-ci.

À 74 ans, la « sympathisante » d'Amnesty International, comme sa grand-mère Minnie, « une des premières amnestiennes », est co-présidente de La Maison des solidarités Nelson Mandela à Valence dans la Drôme. Avec toute l'équipe des bénévoles, elle propose des cours d'alphabetisation et une aide juridique aux migrants, « les indésirables d'aujourd'hui ». – L. G.

REPORTAGE

FRANCE/ALGÉRIE

ESSAIS NUCLÉAIRES

UN SECRET BIEN ENFOUI

Soixante ans après les 17 essais nucléaires dans le Sahara algérien, la France refuse toujours de faire toute la lumière sur leurs conséquences sanitaires et environnementales.

— Par Éric Dourel, photos Bruno Hadjih

Région de Mertoutek
où ont été effectués les essais
nucléaires français.

© Bruno Hadjih

Une page et demie sur un rapport qui en compte 160. Remis au président Macron le 20 janvier, le rapport de l'historien Benjamin Stora sur la réconciliation des mémoires entre la France et l'Algérie ne consacre que

très peu de place aux conséquences environnementales et sanitaires qui entourent les 17 essais nucléaires orchestrés par la France dans le Sahara algérien. Interrogé sur cet aspect par *La Chronique*, l'historien n'a pas donné suite. Et pourtant...

Entre le 13 février 1960 et le 25 avril 1961, alors que la France est toujours en guerre contre l'Algérie, le commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'armée française procèdent à quatre tirs atmosphériques depuis Hamoudia, à 47 kilomètres de Reggane, en plein Sahara. Dès le premier tir (Gerboise bleue), la France veut envoyer un signal fort aux autres puissances nucléaires de la planète en faisant exploser depuis une tour métallique, à 100 mètres de hauteur, une bombe à plutonium d'une puissance de feu équivalente à presque 4 fois la bombe larguée sur Hiroshima. Le nuage radioactif de cet essai a été tel, qu'il s'est propagé en Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Tchad...) avant de toucher, treize jours plus tard, les côtes espagnoles. Une belle réussite...

Outre ces quatre tirs, la France en profite pour tester la résistance de son matériel de guerre (chars, avions, canons...) et n'hésite pas à positionner 195 soldats, à 650 mètres du point 0, et ce afin d'étudier leur comportement dans un environnement ultraradioactif. « On a servi de cobayes, comme des souris dans un laboratoire » témoignait en 2008 Roland Weil, appelé du 620^e Groupe d'armes spéciales, présent lors de l'explosion de Gerboise Bleue.

La population de Reggane a elle aussi été exposée. Un instituteur retraité détaille dans le documentaire *Vent de sable* (2008) de Larbi Benchiha, « ma fille qui est sage-femme a observé beaucoup de malformations vingt ans après les explosions. Des complications respiratoires, des maladies qu'on ne connaissait pas avant comme l'asthme, le cancer – du foie, des poumons, de l'estomac, du sein – sont apparues ».

DEUX MINISTRES ÉVACUÉS

Forcément, ces essais, perpétrés en période de guerre, froissent l'opinion internationale. L'armée et le CEA décident de se replier au fin fond du désert, à In Ekker, à 150 kilomètres au nord de Tamanrasset, pour procéder à des essais souterrains. Entre le 7 novembre 1961 et le 16 février 1966 (soit quatre ans après la déclaration de l'indépendance de l'Algérie), la France va se livrer à 13 essais en tunnel. Contrairement à ce qui était prévu, 12 tirs ne seront pas totalement confinés et des fuites libèrent de la radioactivité à plus ou moins fortes doses. Le tir Béryl du 1^{er} mai 1962 restera dans les annales comme étant le raté le plus retentissant. « L'obturation imparfaite de la galerie a provoqué une rupture de confinement entraînant un rejet de radioactivité dans l'environnement », reconnaît en 2007 le ministère de la Défense, qui a refusé de répondre directement à nos questions. Après le tir, la montagne s'est mise à trembler, de la lave radioactive a été éjectée, suivie d'un nuage tout aussi radioactif. Deux ministres, Pierre Messmer (Armées) et Gaston Palewski (Recherche)

DÈS LE DÉBUT DES EXPÉRIMENTATIONS NUCLÉAIRES, LA FRANCE A PRATiqué UNE POLITIQUE D'ENFOUISSEMENT DE TOUS LES DÉCHETS DANS LES SABLES. (...) LA FRANCE N'A JAMAIS DÉVOILÉ OÙ ÉTAIENT ENFOUIS CES DÉCHETS NI LEUR QUANTITÉ.

– Extrait du rapport *Sous le sable la radioactivité* (2020)

démantèlement et de nettoyage. Extrait du rapport *Sous le sable la radioactivité* (2020) de Jean-Marie Collin, expert en désarmement nucléaire et porte-parole de l'Ican, (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) et de Patrice Bouveret directeur de l'Observatoire des armements : « Dès le début des expérimentations nucléaires, la France a pratiqué une politique d'enfouissement de tous les déchets dans les sables. Le désert est alors vu comme un "océan" où, du simple tournevis aux avions et chars, tout ce qui est susceptible d'avoir été contaminé par la radioactivité doit être enterré. La France n'a jamais dévoilé où étaient enfouis ces déchets ni leur quantité. À ces matériaux contaminés, laissés volontairement sur place aux générations futures, s'ajoutent deux autres catégories : des déchets non radioactifs (issus du fonctionnement et du démantèlement des sites) et des matières radioactives (sables vitrifiés, roche et lave contaminées) ».

Au fil des années, ces sites mal clôturés sont régulièrement pillés pour récupérer tout ce qui peut l'être. Le réalisateur et journaliste Larbi Banchiha : « Le cuivre a été recyclé pour fabriquer des théières, des plateaux, des gobelets. Oui, la radioactivité s'est baladée clairement à travers tout le pays et bien au-delà ». Interrogé en 2010 à ce sujet, le ministère de la Défense est catégorique : « impact très limité pour les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires ».

venus assister à l'évènement, ont été contraints, tout comme les civils et militaires présents, de fuir en catastrophe pour éviter le nuage radioactif. Les villageois de Mertoutek n'ont pas eu cette chance. Situé à une soixantaine de kilomètres du lieu du tir, ce village a été touché de plein fouet. D'après le documentaire *At(h)ome*, de la réalisatrice Élisabeth Leuvrey et du photographe Bruno Hadjih, ont été dénombrés « 17 morts le premier mois ».

SOUS LE SABLE, LES DÉCHETS

En 1967, lorsque la France quitte l'Algérie, elle se contente de faire le minimum syndical en matière de



Début 1990, des témoignages commencent à affluer avec la publication de premières études indépendantes de l'Observatoire des armements. En 2001, les vétérans des essais nucléaires se regroupent en association pour exiger des indemnités. En 2008, c'est la douche froide : une loi présentée par le gouvernement Fillon interdit *ad vitam æternam* « la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer, d'utiliser ou de localiser des armes nucléaires ». Cette loi intervient juste deux ans avant la déclassification de ces archives ! Impossible donc, encore aujourd'hui, de savoir ce qui a été enterré, où et dans quelles proportions. Sans compter l'absence totale de bilan et de suivi sanitaire pour les populations autochtones qui ont subi ces essais de plein fouet. Soit quelque 20 000 personnes qui vivaient dans les environs d'In Ekker et de Reggane. – E. D.

Des habitants de la région de Mertoutek, victimes des radiations.

© Bruno Hadjih



Installation censée interdire l'accès aux zones contaminées.

© Bruno Hadjih

ALGÉRIE

PREUVES À CHARGE

Pour l'armée, les essais nucléaires au Sahara ont eu « *un impact très limité* » sur l'environnement. Pas pour Roland Desbordes, porte-parole de la Criirad¹, seul scientifique indépendant à s'être rendu sur place pour prélever des échantillons et les analyser.

Dans quel contexte vous êtes-vous rendu en Algérie ?

En octobre 2009, dans le cadre du tournage d'un documentaire sur la question des essais nucléaires au Sahara, intitulé *L'Algérie, de Gaulle et la bombe*, le réalisateur Larbi Benchiha m'a demandé de l'accompagner dans le massif du Hoggar, à proximité d'In Ekker, à une centaine de kilomètres au nord de Tamanrasset, en plein Sahara, là où la France a effectué des essais nucléaires souterrains entre 1961 et 1966. L'objectif était de prélever des échantillons afin de prouver que la radioactivité qui règne encore sur place n'a rien à voir avec le bruit de fond, c'est-à-dire avec la radioactivité naturelle. L'armée française a toujours prétendu que le risque radiologique induit par les essais était très « limité », ce qui n'a rien de scientifique. Les infrastructures de l'armée qui abritaient les laboratoires souterrains et les galeries sont toujours en place, et ce secteur est encore très fréquenté par les populations nomades. Nous étions très « encadrés » par l'armée, la gendarmerie et la police algérienne. Officiellement, pour parer à tout risque d'enlèvement...

Qu'avez-vous prélevé ?

J'ai d'abord prélevé deux échantillons dans le secteur contaminé

par le tir Béryl. Cet essai effectué le 1^{er} mai 1962 a été un fiasco total. Le choc de l'explosion a éjecté de la montagne de la lave radioactive et propagé un nuage de poussières également radioactives. J'ai récupéré un morceau de moins de 30 grammes de cette lave qui présentait un flux de rayonnement gamma 150 fois supérieur au bruit de fond naturel. Après analyses au laboratoire et vu ce qu'il contenait, je l'ai remis aux autorités algériennes afin de les obliger à se poser des questions sur la situation. Le second échantillon était un petit tas de cendres qui entouraient des fils de cuivre, avec un flux de rayonnement gamma de plus de 5 fois supérieur au bruit de fond. Aujourd'hui encore, des gens récupèrent ces fils dans les galeries, les font brûler sur place pour enlever le plastique qui les enveloppe et ne garder que ce qui les intéresse. À moins d'un kilomètre de la zone de tir, j'ai prélevé de l'eau dans un puits profond de 13 mètres, ramassé du sable qui présentait une activité anormale, et enfin un kilomètre plus loin, dans l'axe du tir Béryl, j'ai trouvé des crottes de chameaux dans un oued asséché.

Sur le chemin du retour, à l'aéroport, les douaniers nous ont bloqués lorsqu'ils ont vu les prélèvements. « *Vous n'avez pas le droit d'emporter ça, cela provient d'un parc naturel* »,

nous ont-ils signifié. Après de longues tractations, nous avons réussi à passer, mais en prenant soin de ne surtout pas prononcer le mot « nucléaire ».

Au regard des résultats d'analyses, qu'en avez-vous conclu ?

Outre la très forte contamination au césium 137 pour la lave et les cendres, on trouve dans ces échantillons la présence d'américium 241, qui indique la présence de plutonium 241, dont il est un descendant, et de plutonium 239. Ce qui montre clairement que la radioactivité est encore présente et précisément signée du sceau des essais nucléaires français. Cela implique qu'il faut absolument interdire l'accès à ce site, renforcer les clôtures particulièrement dégradées, informer et sensibiliser les populations sur les risques radiologiques induits, confiner les matières les plus contaminées, accroître les contrôles radiochimiques sur la chaîne alimentaire locale et faire une campagne pour vérifier les matériaux récupérés et utilisés par la population, autrement dit, mettre enfin en œuvre tout ce qui aurait dû être fait dès le départ... et qui n'a jamais été fait. – Propos recueillis par Éric Dourel.

¹ – Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité.

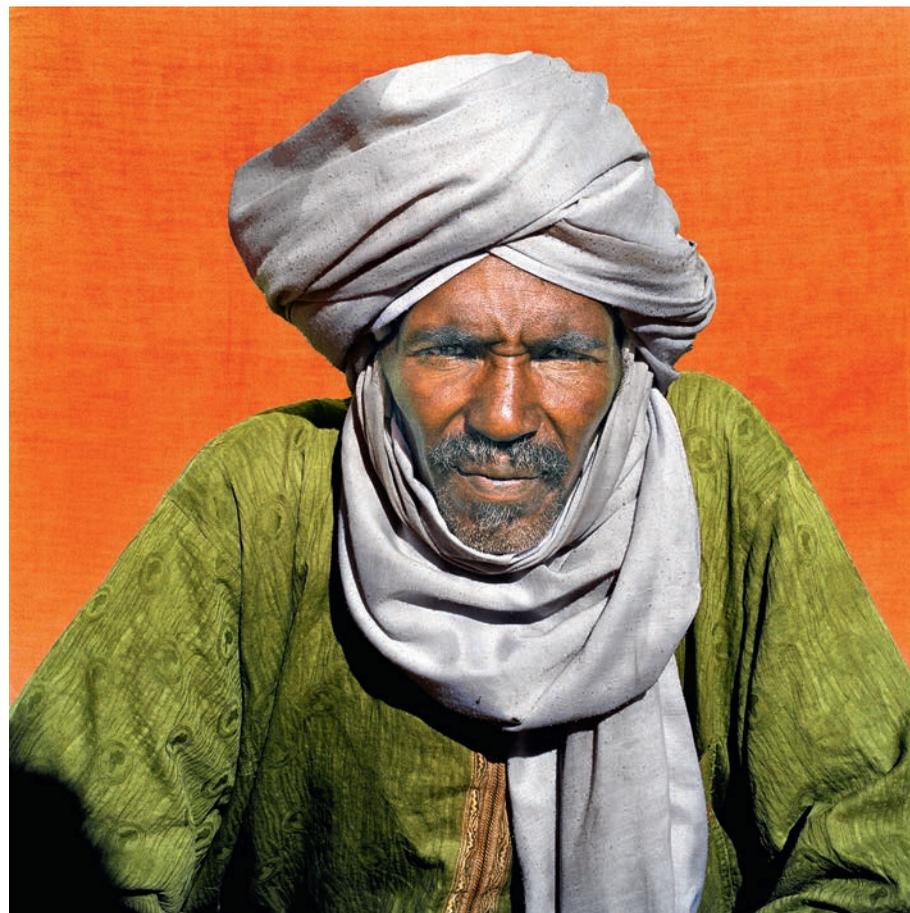
MERTOUTEK LES HABITANTS TÉMOIGNENT

La région de Mertoutek, dans le massif du Hoggar, est habitée depuis plus de 5 000 ans, comme en témoignent les figures rupestres découvertes en 1935 par Conrad Killian. Elle compte aujourd'hui 265 habitants, principalement des éleveurs et des agriculteurs. Quant au village de Mertoutek, il accueille dans son unique école une quarantaine d'élèves.

Le 1^{er} mai 1962, le tir Béryl (voir p.32), effectué à In Ekker a soulevé la montagne. Son nuage radioactif s'est échappé de la galerie de confinement et a survolé le village de Mertoutek, distant de 60 kilomètres. Les retombées radioactives ont tué 20 personnes dans la semaine qui a suivi l'explosion. Le quart du village.

La retranscription des interviews, réalisées en décembre 2012, s'est effectuée dans l'esprit de la langue tamachiq sans chercher à corriger ou à adapter leur réponse en français.

– Reportage photos et texte de Bruno Hadjih.



BEN SALAH MOHAMED

« J'avais 6 ans à l'époque. J'étais berger et je gardais des brebis. J'étais sur le plateau, et les militaires étaient venus nous récupérer en hélicoptère en abandonnant les bêtes. Arrivés au village, on nous a mis dans des camions pour nous évacuer. Le même jour, j'ai perdu mon père, ma mère et un frère. J'ai été récupéré avec ma sœur par mon oncle ».



CHONIQUEA AÏCHA

« J'étais bergère sur le plateau, et on habitait des zéribas au fond de l'oued. Des militaires sont arrivés dans des hélicoptères pour nous évacuer, en laissant le bétail. Aussitôt, j'ai commencé à avoir de la fièvre. On m'avait emmenée à Oasis 2 pour me soigner. Je suis restée six mois. J'avais fait plusieurs fausses couches, et deux de mes enfants sont morts. Je développe un cancer ».



CHONIQUA AÏCHA BENT RAHIL

«Et en ce temps-là, il y avait des oiseaux qui mouraient, on trouvait des oiseaux, des mouches, des scarabées et des lézards, on trouvait tout ça mort et on ne savait pas de quoi, on trouvait plein d'animaux et d'insectes morts et on ne savait pas qui les avait tués, on trouvait des traces bizarres que l'on suivait et c'était celles d'un chien mal en point qui traînait la patte avant de mourir, ou celles d'un chacal des fois».

UNE ACTUALITÉ SORTIE DE L'OMBRE ÉCLAIRAGE

FRANCE

FRANCE L'HOMME DE FER

Mi-homme, mi-robot, le corps de certains de nos soldats sera artificiellement transformé afin d'en faire des armes de guerre high-tech. Bientôt, on pourra accroître leurs capacités physiques, cognitives, perceptives et psychologiques à l'aide de plusieurs techniques. «C'est un futur auquel il nous faut nous préparer», a annoncé la ministre des Armées, Florence Parly, début décembre 2020. Les techniques mécaniques sont déjà utilisées : exosquelettes, lunettes de vision nocturne, robots d'assistance. Des substances stimulantes comme des comprimés à la caféine à effet prolongé sont aussi employées. Paris a cautionné le franchissement d'un palier supplémentaire : feu vert a été donné pour l'utilisation de techniques biomédicales modifiant le corps humain. Actuellement, ces évolutions invasives (intervention chirurgicale des oreilles pour amplifier les aptitudes, pose d'implant pour géolocaliser un soldat, lui délivrer une hormone antistress ou collecter ses paramètres physiologiques) ne sont pas à l'ordre du jour, indique Florence Parly, mais sérieusement étudiées pour une mise en application à long terme. L'opération des yeux pour accroître l'acuité visuelle a déjà été instaurée dans certaines armées étrangères. Si la France privilégie pour l'instant les alternatives à une augmentation invasive, le ministère des Armées mentionne : «Il est impératif de ne pas inhiber la recherche sur le soldat augmenté (...) afin d'éviter tout risque de décrochage capacitair de nos armées». Et de préciser, qu'à terme, chacune de ces modifications devra être réalisée avec le consentement du soldat, fera l'objet d'un suivi sur les risques et les bénéfices, et ne devra pas être irréversible. «En résumé, nous disons oui à l'armure d'Iron Man et non à la mutation génétique de Spiderman», promet Florence Parly. Jusqu'à quand ?

— Audrey Lebel

DÉBAT

VACCINATION

Certains pays ont entamé leur campagne de vaccination contre la Covid-19. Au cœur des politiques de santé, l'obligation vaccinale suscite des controverses particulièrement vives en France. La vaccination est-elle un droit ou un devoir ?

— Par Maxime Dewilder

VARDIT RAVITSKY

Présidente de l'Association internationale de bioéthique

Contrairement à d'autres pays, la France se refuse, pour l'instant, à imposer des contraintes pour les personnes non vaccinées contre le coronavirus. Qu'en pensez-vous ?

Ces mesures posent des questions éthiques. Dans le cas du coronavirus, le vaccin protège le vacciné, mais on ne sait pas encore s'il empêche la transmission. Peut-on mettre en place un certificat alors même qu'il n'y a pas de garanties sur l'arrêt de la propagation du virus ? Ensuite, cette idée sous-entend que l'on crée deux types de population, les vaccinés et les autres. Il y aurait une rupture d'égalité. Est-ce justifié ? Ceux qui ne sont pas vaccinés pour des raisons médicales ne devraient pas être soumis à des restrictions, contrairement à ceux qui refusent le vaccin au nom de leur liberté individuelle. Pour autant, si à travers un certificat de vaccination il y a des avantages qui encouragent les gens à se faire vacciner, c'est une bonne chose pour la santé publique.

Onze vaccins sont obligatoires pour nos enfants depuis 2018. Qu'en est-il des principes d'intégrité et d'inviolabilité du corps humain, et du consentement libre et éclairé du patient, énoncés dans le Code civil ?

L'obligation vaccinale contre la fièvre jaune existe pour accéder à certains pays. Pourquoi est-ce plus compliqué pour la Covid-19 ?

Finalement, la vaccination relève-t-elle de la liberté individuelle ou de l'obligation civique ?

Il faut respecter le bien-être des enfants, mais qui définit le bien-être ? La société ? Les parents ? Les médecins ? Les parents sont forcés de faire vacciner leurs enfants pour les intégrer dans la vie sociale, mais je n'aime pas trop cette approche qui, éthiquement, représente une intrusion extrême dans l'autonomie parentale.

Les limitations pour voyager sont connues et admises, qu'il s'agisse d'un vaccin ou d'un visa. En revanche, demander un vaccin pour aller au supermarché dans son propre pays relève de nouvelles contraintes plus compliquées à assumer.

Les principes éthiques doivent nous guider pour savoir à quel moment il faut limiter la liberté individuelle, en accord avec les exigences éthiques de moindre pénalisation, de proportionnalité des limitations par rapport

aux risques encourus, et avec le plus de respect pour les droits individuels sans sacrifier le bien commun. Il faut garder un regard critique, mais uniquement sur la base de faits scientifiques, en s'informant sérieusement.

LA POLÉMIQUE FAIT RAGE

Contrairement à d'autres pays, la France se refuse, pour l'instant, à imposer des contraintes pour les personnes non vaccinées contre le coronavirus. Qu'en pensez-vous ?

Il faut qu'il y ait une conscience collective en matière de risques, mais gardons à l'esprit qu'aujourd'hui, nous avons encore le droit de décider, de nous autodéterminer, dans un contexte où les libertés individuelles sont déjà très restreintes avec le confinement, le couvre-feu, les masques ou les restrictions d'accès aux établissements scolaires. Alors, si l'État va jusqu'à s'immiscer dans le corps des individus... Il faudrait avoir une « fiche vaccin » pour jouir de ses libertés ? C'est très dangereux, il ne faut pas qu'il y ait une aliénation totale des individus à l'État, même s'il est important que des mesures sanitaires soient prises.

Onze vaccins sont obligatoires pour nos enfants depuis 2018. Qu'en est-il des principes d'intégrité et d'inviolabilité du corps humain, et du consentement libre et éclairé du patient, énoncés dans le Code civil ?

L'obligation vaccinale contre la fièvre jaune existe pour accéder à certains pays. Pourquoi est-ce plus compliqué pour la Covid-19 ?

Finalement, la vaccination relève-t-elle de la liberté individuelle ou de l'obligation civique ?

C'est une question d'équilibre entre les risques de santé publique et les bienfaits sanitaires. Pour ces onze vaccins, il y a une connaissance et une maîtrise. Pour de nouveaux vaccins, la question se pose différemment, car l'urgence fait que le droit ne peut pas prendre en compte tous les enjeux scientifiques et sociétaux.

Les risques de la fièvre jaune sont identifiés et locaux. Ensuite, le taux de létalité des deux virus n'est pas le même². Enfin, la Covid-19 est globalisée. Une gouvernance mondiale doit traiter ces questions sans conditionner l'entrée dans un pays à l'obligation vaccinale, car il y aurait des déséquilibres trop importants.

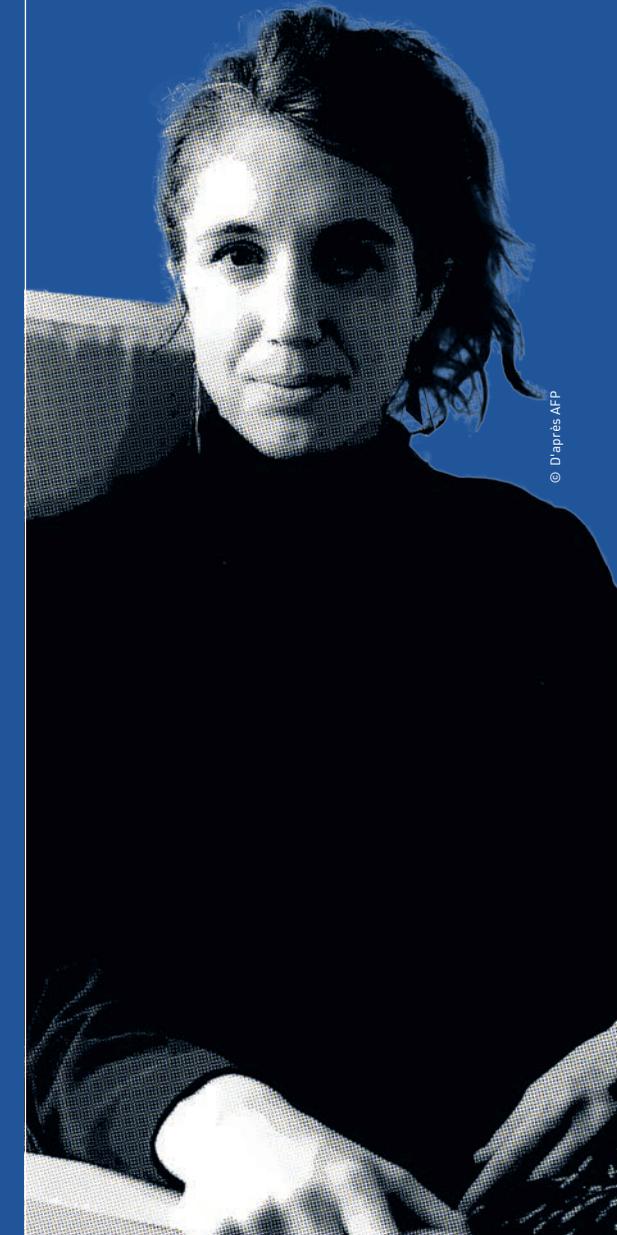
Normalement, obligation civique et liberté individuelle ne sont pas antinomiques. Dans un État de droit bien régulé, les obligations civiques garantissent les libertés individuelles, il ne faut pas l'oublier. La vaccination reste un choix individuel, donc la vaccination devrait rester une liberté individuelle et non une obligation civique. Gardons un regard critique sur ces questions sans simplifier les enjeux.

1— Association mettant à disposition des logiciels libres et open sources pour la santé.

2— Environ 15 % pour la fièvre jaune, entre 0,5 % et 1 % pour la Covid-19, chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

JULIETTE ALIBERT

Avocate pour La Maison des lanceurs d'alerte et InterHop¹



CULTURE

Lyna Khoudri Tout feu tout flamme

Jeune étudiante rebelle en Algérie, Rom débrouillarde à Ivry : au fil des rôles, la jeune actrice confirme son titre de meilleur espoir féminin.

La période est étrange pour une jeune femme qui ne vit que dans le mouvement. Des projets se font, d'autres se défont. Le temps est en suspension, la carrière aussi. Rien ne se fige pourtant. Lyna Khoudri pourra bientôt porter haut le titre de meilleur espoir féminin reçu aux Césars 2020 pour sa performance dans *Papicha* de Mounia Meddour. Quand les cinémas rouvriront, elle n'aura pas moins de quatre films à présenter.

Quatre personnages à honorer. Une jeune Rom dans *Gagarine*, remarquable premier long-métrage qui aurait dû la faire débarquer comme une tornade au Festival de Cannes 2020; la fiancée de Timothée Chalamet dans le dernier Wes Anderson pour lequel elle était aussi attendue sur le tapis rouge; un rôle face à Nathalie Baye dans le milieu de la mode, un autre avec Sabine Azéma pendant la Première Guerre mondiale. La tête lui tourne déjà à l'idée de toutes les questions qu'il faudra accueillir pour défendre son travail dans la bousculade: pas loin de 400 films sont en attente de sortie. «*Mais je suis plus que prête !*, confie-t-elle. *Je ne peux pas rester enfermée, sans aller au ciné ou au musée, je ne sais pas rester devant un écran...*» De l'air ! De l'action !

Tête chercheuse

Par bonheur, Lyna Khoudri vit son métier en chercheuse. Toujours en quête. Jamais rassasiée. Chaque rôle est un puits de secrets. Pour *Papicha*, elle a enquêté sans relâche sur la société algérienne qui l'a vue naître, elle a revisité le passé pour devenir la jeune styliste qui se débattait à la pression des islamistes. «*J'avais l'impression de me battre moi-même pour vendre ses robes*». Pendant les confinements, elle s'est glissée dans la peau d'une danseuse classique plusieurs heures par jour, traquant jusqu'à l'épuisement la perfection des mouvements. Elle a également remonté le temps, cherchant à entendre comment parlaient les gens au début du xx^e siècle, explorant les rares sources sonores pour constater qu'en cent ans les registres ont changé, les graves et les aigus ne sont plus les mêmes. «*On a perdu deux ou trois octaves*», explique-t-elle. Les détails l'obsèdent et l'animent. Elle veut tout comprendre d'un personnage pour lui rendre justice et l'accompagner le plus loin possible. Pour *Gagarine*, ode moderne à une cité ouvrière de la banlieue rouge, elle a passé de longues journées avec les Roms dans un camp au pied des immeubles. «*Je ne connaissais rien de leur culture*, raconte-t-elle. *Mais je m'y suis immergée. Ils m'ont ouvert les portes de leur vie, j'ai participé aux repas de famille, vécu à leur rythme, sans confort, sans sanitaires. J'avais besoin de tout ressentir, de saisir les regards et les accents, d'apprendre à parler comme ils le font entre eux...*»

La jeune comédienne se dit fascinée par le nomadisme. Enfant, elle rêvait de vivre dans une caravane, traînait dans les parcs d'attractions. Maintenant qu'elle a les cartes en main, rien ne saurait l'enfermer. Elle fait vœu de voyager d'un rôle à l'autre, sans œillères, sans barrières. Le cinéma est une expression de la liberté qu'elle a appris à aimer pendant l'enfance, à Aubervilliers, où elle a grandi dans une famille d'intellectuels exilés. Son père était une grande figure de la télévision algérienne, journaliste, scénariste, qui a dû fuir son pays sous la menace des intégristes pendant la «*décennie noire*» rythmée par les attentats du GIA¹: «*Il est parti quand il n'avait plus le choix*, raconte-t-elle. *Tous les intellectuels dont il était proche ont été assassinés. Quand un de ses meilleurs amis, journaliste lui aussi,*

Le cinéma est une expression de la liberté qu'elle a appris à aimer pendant l'enfance, à Aubervilliers, où elle a grandi dans une famille d'intellectuels exilés.

est mort dans notre immeuble, sur son palier, la question ne s'est plus posée». En France, il a mis beaucoup d'énergie à transmettre son goût du cinéma à sa fille qui ne se voyait pas vivre autrement qu'en réalisatrice. Lyna Khoudri s'est inscrite à la faculté, mais son esprit l'a menée ailleurs: «*Trop théorique, trop technique, ça ne ressemblait pas à ce que j'imaginais*». Elle s'est découverte une vocation d'actrice, un appétit d'ogre pour le théâtre, celui de Copi, de Koltès, de Mouawad ou de Rambert. «*Je n'ai fait que lire des pièces pendant trois ans. À m'en rendre folle. J'étais en transes, obsédée, je cherchais des textes que personne ne connaissait pour les apporter en cours*».

Le cinéma l'a appelée avant qu'elle n'ait le temps de se laisser happer par les planches. Pour *Les Bienheureux* de Sofia Djama, elle plongeait dans l'Algérie blessée des années 1990 et rapportait, à 24 ans, le prix d'interprétation du Festival de Venise. Avec *Papicha*, elle s'est aventurée un peu plus loin dans l'histoire de sa famille et de son peuple. Elle a posé mille questions autour d'elle, fait ressurgir les histoires macabres qu'on chuchotait pendant son enfance. À son personnage, elle a donné son corps, et plus encore: «*J'épousais sa lutte, je vivais à son rythme, son énergie m'a emportée. J'étais prête à tourner chaque jour aux aurores. On me prenait pour une folle !*» Le succès du film, interdit en Algérie mais connu de tous, l'a prise par surprise. Elle est devenue un symbole de son époque, une icône pour la jeunesse en lutte. Elle souhaiterait retourner dans le pays où elle est née, mais ne sait pas à quoi s'attendre et ne veut pas qu'on l'assigne à un rôle. «*Je suis fière de participer au changement, mais je n'ai rien fait, juste des films*». D'autres projets se profilent avec la réalisatrice de *Papicha*, mais on l'attend également dans une nouvelle adaptation des *Trois Mousquetaires*. C'est le propre de l'«*espoir*» au cinéma, tout reste à découvrir.

— Laurent Rigoulet

1- Groupe islamique armé.



À GAUCHE – Derry, Irlande du Nord, 1996

À DROITE – Le Mur de la Paix, du côté des loyalistes, Irlande du Nord, 2017

© Gilles Peress / Magnum / pour Imagine : penser la paix

LIVRE

Guerre et paix

Images puissantes, analyses brillantes, témoignages poignants. En 400 pages et 200 photos, *Imagine : penser la paix* multiplie les points de vue sur le retour à la paix dans six pays.

Liban, Cambodge, Rwanda, Bosnie-Herzégovine, Irlande du Nord, Colombie. Les guerres civiles qui ont déchiré ces pays sont encore inscrites dans notre conscience collective. Longtemps, elles ont fait la une de nos journaux. Mais que sait-on de leur société en temps de paix ? Comment se vit la coexistence, négociée, ou imposée, des anciens ennemis ? Quel type de

justice s'est mise en place (tribunal international, commission vérité et réconciliation) ? À quel prix ? La vie de Gary Knight, initiateur de cet ambitieux projet éditorial se confond avec les guerres qu'il a couvertes en tant que photographe. Côté violence extrême l'a « consommé », confie-t-il dans sa préface. Et c'est en 2003, au retour d'un reportage sur l'Irak, que le Britannique a l'idée de donner carte blanche à de grandes signatures du

journalisme pour raconter la suite de l'histoire, lorsque les armes se sont tues.

À Beyrouth, Robin Wright retrouve ainsi un milicien repent, un ex-pirate de l'air désillusionné, un seigneur de guerre influent... En Bosnie-Herzégovine, la plupart des images en noir et blanc de Ron Haviv illustrent la division ethnique entérinée par les accords de Dayton. En témoigne la photo de ces deux écoles séparées dans la ville de Travnik, musulmane d'un côté, croate de l'autre. En Irlande du Nord, vingt ans après la fin des *Troubles*, Martin Fletcher, ancien correspondant du *Times* à Belfast, constate une « revitalisation » indéniable de la province. Fini les checkpoints, les *kneecappings*¹, l'heure est au tourisme, surtout depuis le tournage de la série *Game of Thrones* ! Pourtant, il s'inquiète

d'une « paix sans harmonie », fragilisée par le Brexit. Ces reportages impressionnistes, forcément subjectifs, sont complétés par des textes d'universitaires, de magistrats, de négociateurs... Un excellent article pointe, par exemple, la façon dont les syndromes post-traumatiques restent sous-estimés dans la reconstruction. Autant de décryptages qui permettent, au-delà des contextes spécifiques à chaque guerre, de tirer quelques enseignements généraux. En premier lieu, la signature d'un accord n'est jamais une fin, mais un commencement. Ensuite, dans la plupart des cas, les négociations se doublent d'amnisties ou d'une justice très partielle, voire partielle. Un coup d'œil sur le bilan des condamnations pour crimes de guerre en annexe de l'ouvrage

suffit à s'en convaincre. Enfin, diverses études montrent que la participation des femmes dans un processus de paix est la meilleure garantie de sa pérennité. « C'est l'une des leçons de l'ouvrage, relève la journaliste Fiona Turner qui a dirigé le projet. *Alors que les belligérants donnent généralement priorité au partage du pouvoir et des territoires, les femmes mettent l'accent sur les besoins sociaux, l'aide aux victimes et les droits fondamentaux* ». – Aurélie Carton

1 – Tir dans les genoux, torture punitive utilisée notamment lors du conflit nord-irlandais.

Imagine : penser la paix
D'après une idée de Gary Knight
Direction du projet Fiona Turner
Éditions Hemeria, 408 p., 45 euros, hemeria.com
Site : www.reflectionsonpeace.org

LE COUP DE CŒUR
D'AURÉLIE



Un filament de poésie dans ce monde abrupt. C'est la promesse du troisième album de ce groupe de pop rock au nom incandescent : Feu ! Chatterton. Les cinq ex-potes de lycée, devenus trentenaires, chantent un monde nouveau qui ressemble furieusement à celui d'hier. Écrit avant la crise sanitaire, plusieurs titres de *Palais d'argile* font écho à nos solitudes figées face à nos ordinateurs. (*Moi, je caresse ton visage / Sur mon écran tactile*), à nos univers pixelisés, aseptisés par les algorithmes. Sans céder au nihilisme, le quintette nous met en garde contre la distance, la froideur, la perte de la sensibilité « *qui n'existe que dans la friction avec l'autre* ». Il interroge aussi notre rapport addictif au virtuel (*Un monde nouveau, on en rêvait tous / Mais que savions-nous faire de nos mains / Zéro, attraper le Bluetooth*). Et avec une élégante irrévérence, n'hésite pas à tacler les politiciens qui se poussent du col et n'entendent rien (*Essaie pas de t'enfuir avec tes talonnettes à 4 000 boules qui ne servent plus à rien maintenant / Nous aussi on peut en faire des euros sur ton dos*). Les textes ciselés d'Arthur Teboul, amoureux d'Apollinaire, d'Éluard, de Char, sont magnifiés par sa voix légèrement voilée, enveloppés dans des nappes électro entêtantes, ensorcelantes. Un album doux-amer, mélancolique et tonique, en phase avec les aléas de nos confinements / déconfinements.

– Aurélie Carton

Palais d'argile
Feu ! Chatterton
Universo Em Fogo/Caroline.

ROMAN

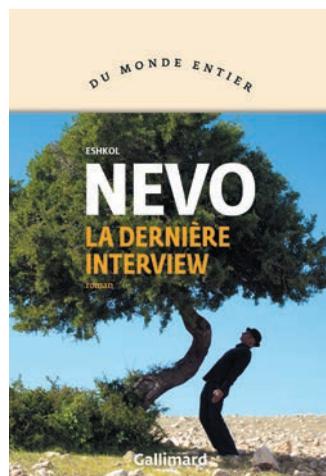
Portrait en creux

Écrivain à succès, le narrateur est dépassé par les événements. Sa femme et ses enfants se détachent, son meilleur ami agonise à l'hôpital, l'inspiration lui manque. Pour meubler des journées mornes dans le studio de Jérusalem où il s'est installé après avoir été mis à la porte du domicile conjugal, il se livre à la curiosité de ses lecteurs, par un jeu de questions-réponses sur internet. Elles sont parfois convenues, comme la toute première « *vous avez toujours voulu être écrivain ?* », souvent répétitives, mais permettent au narrateur de broser le portrait d'un quadragénaire, dans une société qui favorise l'individualisme, le repli sur soi, le semi-mensonge et d'une certaine manière la non-communication. L'auteur donne ainsi une dimension tragi-comique à cet exercice de communication virtuelle.

Petit-fils d'un Premier ministre israélien un peu oublié des années 1960, à l'époque de Golda Meir et de Moshé Dayan, Eshkol Nevo ne s'exonère pas

de la politique, il estime ainsi, dans ses « *véritables* » interviews, que Benjamin Netanyahu est un « *menteur invétéré* ». Mais *La Dernière Interview* va bien au-delà : la société israélienne qu'il décrit n'est qu'un effet de loupe sur un monde moderne désincarné. Eshkol Nevo réussit à nous en faire rire alors que c'est à pleurer, grâce à une plume exceptionnellement ironique.

— Jean Stern



La Dernière Interview
Eshkol Nevo
Gallimard, 480 p., 24 euros.

ESSAI

Vies amputées

C'est un texte, ramassé, court. Où le rythme varie. Parfois rapide, soudain, plus lent. Comme pour laisser le temps au lecteur de s'ajuster à la réalité décrite. Composé de mots simples, de ceux que l'on utilise entre amis. Récits factuels de cinq hommes dignes, bouleversés, mutilés, dont la vie a basculé, lors du mouvement des Gilets jaunes, à Paris, à Tours, à Bordeaux. Ils sont âgés entre 21 et 53 ans. L'auteure, Sophie Divry, les a écoutés puis elle a mis en forme leurs témoignages. On croise un chaudronnier, un syndicaliste, un plombier, un pêcheur, un étudiant. Ils expliquent pourquoi, ce jour-là, ils allaient manifester. En marchant dans les centres-villes des grandes agglomérations du pays ils seraient, pensaient-ils, vus et entendus par le pouvoir politique. Et leur main n'est plus. Arrachée par une grenade. Une arme de guerre lancée par les forces de l'ordre, dans la rue, au milieu de civils désarmés. « *C'est comme si la grenade explosait encore* », confie la mère de Gabriel, un an après. « *C'est comme si vous donniez un coup de couteau dans La Joconde* », explique-t-elle parlant de ses enfants, ses chefs-d'œuvre. Tous blessés par l'explosion qui a emporté la main de Gabriel. Dès les premières phrases, on est happé par la communauté de destin qui unit ces hommes. La manifestation, l'explosion, l'hôpital, les opérations. Le mépris des autorités qui classent leurs plaintes sans suite. La vie d'après. Celle à construire, une main en moins. Les doutes, les douleurs, les dommages collatéraux. On ne sait plus qui parle. Qu'importe. C'est un chœur. Il nous emporte dans la déflagration. Et, si l'explosion de ces grenades avait un impact sur notre corps social ? Une démocratie peut-elle endurer la mutilation de manifestants ? Ni enquête ni analyse sur les violences policières, ce livre va au-delà et interroge l'avenir : « *Que va-t-il devenir, ce pays, où on coupe des mains à des ouvriers et des étudiants ?* » — Christine Chaumeau

Cinq Mains coupées
de Sophie Divry

Seuil, 128 p., 14 euros.



DVD

Les fantômes de Billie

À l'heure de Black Lives Matter, les tourments de Billie Holiday reviennent hanter l'Amérique. On devrait découvrir bientôt le long-métrage que le cinéaste Lee Daniels a consacré à la guerre harassante menée par le FBI contre la chanteuse pour l'empêcher d'interpréter *Strange Fruit*, sa déchirante complainte sur le lynchage des Noirs. Presque simultanément, un étonnant documentaire explore les méandres de sa vie tragique et tumultueuse au pays du jazz, de la ségrégation et des paradis artificiels. Réalisé par James Erskine, *Billie* raconte une histoire pour en dévoiler une autre. Il s'attache au personnage d'une journaliste du Bronx, Linda Kuehl, qui, dans les années 1970, s'est mis en tête de rédiger une biographie de la chanteuse avant de disparaître brutalement à l'âge de 38 ans (Billie Holiday est morte, elle, à 44 ans). La journaliste a laissé derrière elle deux cents heures d'interviews avec des proches de la star. Les cassettes ont croupi pendant des années avant que James Erskine n'en fasse la matière de son film,

ramenant au monde des voix d'un autre temps. De Count Basie à Charlie Mingus, d'un agent du FBI à un maquereau qui raconte sans détours comment il cognait la jeune adolescente quand elle se prostituait dans les rues de Baltimore, les témoignages sont riches et déploient le portrait d'une femme libre, brumeuse, sulfureuse, que les hommes cherchaient à piéger par tous les moyens. Les images d'archives colorisées donnent une présence singulière à cette artiste, qui chantait comme personne l'angoisse d'être au monde. Pourtant, les zones d'ombre d'une vie blessée restent entières. Et d'autres viennent s'y ajouter. Pourquoi la jeune biographe blanche de Billie Holiday est-elle tombée par la fenêtre de son hôtel ? L'a-t-on poussée, comme le pense sa famille ? Voulait-on l'empêcher de raconter cette histoire ? — L. R.

Billie
de James Erskine.
1 h 40. DVD/L'Atelier d'images.

ROMAN

Demain la brume

Timothée Demeillers

Pierre-Yves, le personnage principal rôde comme un spectre sur l'ensemble du roman choral de Timothée Demeillers. C'est à travers les récits de sa petite-amie, de ses compagnons d'armes et de ses futurs ennemis que l'on découvre le parcours de ce jeune idéaliste neversois parti faire la guerre dans les Balkans. Un regard sombre et émouvant sur les mécanismes à l'œuvre dans une guerre civile et leurs conséquences déchirantes sur la jeunesse.

Asphalte éditions, 416 p., 19 euros.

BD

Lynchages ordinaires

Ducré, Hoguet, Jezequel Chochois, Denys

L'album, qui alterne cases aux couleurs pétulantes et doubles pages à la tonalité plus sombre, fait un parallèle intéressant entre le lynchage et le harcèlement en ligne. Pour oublier une rupture amoureuse, le jeune Johan file au Brésil. À Rio, dans l'atmosphère vibrante du carnaval, il est témoin d'une tentative de lynchage. Johan découvre alors l'ampleur de ce phénomène grâce à une militante brésilienne et s'interroge sur sa propre violence.

La Boîte à Bulles, 112 p., 22 euros.

ROYAUME-UNI - XX^e S.

Amnistie 1961 : La conspiration de l'espoir



D'après © Raoul Shade

Londres, mai 1961 : douze coups sonnent à Big Ben. C'est l'heure du déjeuner et au *White Swan*, un élégant pub à deux pas de la Cour de justice, une tablee de cinq avocats et juristes règle, avec des airs de conspirateurs, les derniers détails d'un *Appel* qui va faire date. Voilà six mois que cette brochette de trentenaires griffonne, sur des serviettes en papier et dos d'enveloppes, les idées à retenir, les mots qui feront mouche, les contacts à nouer. Insolites documents qui, des années plus tard, seront le trésor des archives du secrétariat londonien d'Amnesty International. Dans l'immédiat, ces « plans sur la comète » vont s'entasser dans le bureau, tout proche du pub, de Peter Benenson, l'initiateur d'une belle utopie : lancer, par un appel à une société civile qui alors n'existe pas, une campagne mondiale pour la libération des prisonniers politiques. Une idée qu'il cultive depuis la lecture, en novembre 1960, dans le métro d'une brève relatant l'arrestation de deux étudiants portugais ayant trinqué à la liberté, geste subversif sous la dictature de Salazar. Voilà longtemps que Peter Benenson, homme de gauche et catholique convaincu, s'est engagé pour la liberté. En tant qu'avocat, il l'a défendue sur le terrain en Espagne, en Afrique du Sud,

à Chypre, en Hongrie. Pour en faire la promotion, en 1957, il a créé *Justice*, une association qui sera la branche britannique de la Commission internationale des juristes. Très vite cependant, il estime que l'activité strictement légaliste de *Justice* bride son activité dans un monde engagé dans une implacable guerre froide entre blocs aux pratiques liberticides. La Déclaration universelle des droits de l'homme, depuis 1948 les gouvernements n'en ont fait que des mots sans efficience.

« Amnesty est l'enfant des années 1960, l'entracte intervenu dans la guerre froide »

— Peter Benenson

Benenson en est là dans ses réflexions en ce matin pluvieux où il sort du métro un journal sous le bras. Les principes de la Déclaration universelle ont sombré dans l'oubli, tout comme des milliers de prisonniers politiques qui croupissent dans leurs geôles, mais, homme de conviction, Benenson ne s'y résigne pas. L'Onu, en faisant de 1959 puis de 1960 des « Année internationale du réfugié », n'a-t-elle pas réussi ? Les camps de réfugiés qui subsistaient depuis 1945 n'ont-ils pas

été vidés ? Pourquoi pas alors en 1961 une « Année internationale contre l'emprisonnement politique » ? Cette grande campagne, Benenson en a l'idée, mais ne sait comment la mettre en œuvre. Ses relations d'années de militance vont l'y aider. Ils et elle se nomment Eric Baker, Louis Bloom-Cooper, Peter Archer et Hilary Cartwright, et, au *White Swan*, ces chasseurs d'oubli vont, en six mois, mettre sur pied l'*Appel pour l'amnistie 1961*. Ils n'en ont guère conscience, mais sur ces serviettes en papier ils ont jeté toutes les bases d'un mouvement à venir : la définition du prisonnier d'opinion, l'adoption par des groupes locaux de trois prisonniers, de l'Est, de l'Ouest, du tiers-monde, l'appel à l'opinion mondiale, l'affirmation du droit d'asile et l'aide aux réfugiés. Tout est là, et tout reste à faire... À suivre.

DATES CLÉS Une bougie contre l'obscurité

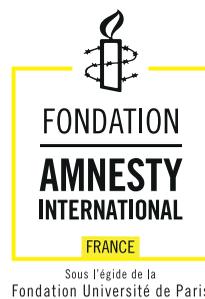
31 JUILLET 1921 Naissance de Peter Benenson à Londres.	1957 Fondation de <i>Justice</i> .	19 NOVEMBRE 1960 Brève du <i>Daily Telegraph</i> sur la condamnation d'étudiants portugais.
1947 Premières missions d'observation de procès en Espagne.	1960 Fermeture en Europe du dernier camp de réfugiés de la Seconde Guerre mondiale.	28 MAI 1961 Lancement de l' <i>Appel pour l'amnistie 1961</i> et article « Les Prisonniers oubliés » dans l'hebdomadaire <i>The Observer</i> .



ENSEMBLE, FAISONS LE PREMIER GESTE BARRIÈRE DONT LA JEUNESSE A BESOIN : ÉDUQUONS AUX DROITS HUMAINS !



Sous l'égide de la Fondation Université de Paris



Sous l'égide de la Fondation Université de Paris

SOUTENEZ LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

OUI Je fais un don pour contribuer aux actions de la Fondation Amnesty International France :

500 € 1 000 € 5 000 €
Montant libre : €

Mes coordonnées :

M. Mme Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal [] [] [] [] Ville :

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Amnesty International France à l'adresse e-mail ci-dessous. Je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois.

E-mail (en majuscules) :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
Fondation Amnesty International France

Si vous êtes redevable de l'IFI, vous pourrez déduire de votre impôt 75 % de votre don à la Fondation Amnesty International France, dans la limite de 50 000 € par an. Si vous n'êtes pas redevable de l'IFI, votre don est déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu. Nous vous ferons parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier de votre déduction fiscale.

Les données personnelles collectées sur ce formulaire sont traitées par l'association Amnesty International France (AIF), responsable du traitement, afin de vous envoyer des propositions d'engagement, qu'elles soient militantes ou financières, pour le traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal et pour répondre à vos demandes. Elles sont destinées au secrétariat administratif de la Fondation d'AIF et aux tiers mandatés par celle-ci. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Fondation Amnesty International France – Secrétariat administratif – 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 – 01 53 38 66 39 – fondation@amnesty.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur <https://www.amnesty.fr/politique-de-confidentialite> et celle de la Fondation Université de Paris (<https://fondation-uparis.org/politique-confidentialite/>).



CHINE

Ilham Tohti

Économiste renommé et professeur à l'Université des nationalités à Pékin, Ilham Tohti appartient à l'ethnie ouïghoure, majoritairement musulmane et turcophone. Il animait le site Uyghur-Biz, visant à promouvoir le dialogue. Arrêté à de nombreuses reprises pour avoir dénoncé la répression des Ouïghours dans le Xinjiang, au nord-ouest de la Chine. Ilham Tohti a été condamné, le 23 septembre 2014, à la réclusion à perpétuité pour « séparatisme ». Il est incarcéré à la prison d'Ürümqi, la capitale du Xinjiang, mais on ne sait pas s'il est toujours vivant. En 2019, le Parlement européen lui a décerné le prix Sakharov.

Illustration de Ibraheem Ramadan